



COLLOQUE

PARIS, LE 18 MAI 2015

LES VIOLENCES DANS LES RELATIONS AMOUREUSES ET SEXUELLES DES ADOLESCENT-E-S

COLLOQUE
PARIS, LE 18 MAI 2015

LES VIOLENCES
DANS LES RELATIONS
AMOUREUSES ET
SEXUELLES DES
ADOLESCENT-E-S

Ouverture

2

Abdelhak Kachouri*Vice-président du Conseil régional d'Ile-de-France
chargé de la citoyenneté, de la politique
de la ville et de la sécurité*

COMPRENDRE LES VIOLENCES DANS LES RELATIONS AMOUREUSES ET SEXUELLES DES ADOLESCENT-E-S : SPÉCIFICITÉS, PRÉVALENCES ET CONSÉQUENCES

4

Francine LAVOIE*Chercheuse et professeure, École de psychologie,
Université Laval, Québec, Canada***Iman KARZABI***Chargée de mission, Observatoire régional des violences
faites aux femmes du Centre Hubertine Auclert.*

/ Échanges avec la salle

10

AGIR AUPRÈS DES JEUNES POUR PRÉVENIR LES VIOLENCES DANS LES RELATIONS AMOUREUSES ET SEXUELLES

13

Présentation des programmes québécois VIRAJ et PASSAJ

Francine LAVOIE*Chercheuse et professeure, École de psychologie,
Université Laval, Québec, Canada*Présentation des dispositifs de l'association
« Break the cycle : Empowering Youth to End
Domestic Violence » des États-Unis

17

Sarah COLOMÉ*Coordinatrice des programmes, ONG « Break the cycle »,
Californie, États-Unis*L'engagement d'une collectivité territoriale contre
les violences dans les relations amoureuses des jeunes :
l'État de Vaud, Suisse

22

Magaly HANSELMANN*Déléguée à l'égalité, Cheffe du Bureau de l'égalité entre les femmes et
les hommes (BEFH), État de Vaud, Lausanne, Suisse*Présentation du programme de travail avec les jeunes
« Sortir Ensemble et Se Respecter »

24

Raphaëla MINORE*Cheffe de projet, Bureau de l'égalité entre les femmes et
les hommes (BEFH), État de Vaud, Lausanne, Suisse*

Conclusion

27

Clémence PAJOT*Directrice du Centre Hubertine Auclert*

Sources d'informations complémentaires

29





Ouverture

Abdelhak Kachouri

Vice-président de la Région Île-de-France en charge de la citoyenneté, de la politique de la ville et de la sécurité

Je tiens à vous remercier sincèrement de votre présence et de votre participation à cette rencontre internationale, qui contribuera à une meilleure connaissance des phénomènes liés aux violences dans les relations amoureuses et sexuelles des adolescentes et des adolescents.

Lors de la création de l'Observatoire régional des violences faites aux femmes, qui était une première en France, nous avons voulu faire de la connaissance et de l'expertise un axe central de son travail. Il était en effet évident que pour lutter contre ces violences, accompagner et protéger les victimes, sensibiliser les citoyennes et les citoyens, il fallait commencer par identifier les problématiques sur notre territoire.

Nous savions que les chiffres étaient biaisés et les dépôts de plaintes souvent difficiles, et que nombre de victimes refusaient de porter plainte ou de faire appel à une quelconque aide. Nous savions aussi que trop de personnels au contact direct des victimes n'avaient aucune formation pour faire face à ces situations, encore moins pour les détecter.

Certains objectifs étaient très clairs et les premiers résultats extrêmement rapides. En quelques mois, l'Observatoire et ses partenaires ont réalisé un travail essentiel en mettant en lumière des données chiffrées, factuelles, objectives. Il a également identifié des problématiques émergentes, ou dont les résultats de recherches commençaient à être connus.

Ainsi, il y a quelques semaines, nous faisons un focus, notamment par le biais d'une campagne de sensibilisation du grand public, sur les cyberviolences sexistes et sexuelles. Ce phénomène s'est fait une place dans le développement des nouvelles technologies, et touche en majorité des jeunes, notamment des jeunes filles. Nous ne blâmons pas internet ou l'utilisation généralisée des téléphones portables. Il est en revanche de notre rôle de

prévenir notre société des dérives qui y sont liées, pour faire connaître les risques susceptibles de nous toucher toutes et tous.

Les adolescents ont grandi avec les nouvelles technologies, qui sont pour eux une évidence. Les risques qu'ils courent à chaque connexion sur internet, un forum ou un réseau social, à l'envoi d'un SMS, la prise et l'envoi d'une photo, le sont moins. Les adultes sont peu informés, et, il faut le dire, peu attentifs. Les effets néfastes sont démultipliés chez des jeunes, plus vulnérables, plus fragiles, plus accessibles.

De nombreuses situations de cyberviolences sexistes ou sexuelles sont en lien direct avec les relations amoureuses ou sexuelles : vengeances, humiliations, chantages. Elles s'ajoutent aux violences existant déjà dans un monde non virtuel, et en aggravent bien souvent les conséquences : échec scolaire, absentéisme, dépression, voire suicide.

Il existe ainsi des spécificités dans les violences chez les jeunes ou des formes de violence qui les touchent plus particulièrement. L'adolescence est toujours un moment délicat. Les futurs adultes se construisent, affirment leur propre comportement, leur manière de penser et leur vision. Ils se forment en fonction de leur environnement, de ce qu'ils observent autour d'eux. Durant cette période de leur vie, ils sont particulièrement vulnérables, influençables, et leurs actes marqueront inéluctablement leur avenir.

Le Conseil régional d'Île-de-France et le Centre Hubertine Auclert travaillent depuis longtemps auprès des jeunes, notamment sur la sensibilisation à l'égalité entre les femmes et les hommes et sur les stéréotypes de genre. Ces derniers s'appliquent dès la petite enfance, par exemple par le biais des jouets, puis chez les jeunes, dans le choix d'une formation, d'une orientation et d'un métier. Ils s'appliquent dans les relations amoureuses : un jeune homme se doit d'être viril et une jeune fille plutôt fleur bleue, un mâle dominant et une femelle docile. Ces stéréotypes sont bien ancrés et difficiles à combattre. Au cœur des innombrables questionnements de cette période si particulière à la vie qu'est l'adolescence, ils seront confirmés ou contredits par l'environnement, à l'école, et surtout à la maison.

D'où l'importance également des phénomènes de reproduction, que nous connaissons bien chez les enfants qui ont été témoins ou subi ont eux-mêmes des violences. Le fait d'avoir été maltraité dans l'enfance est un facteur essentiel dans le comportement des adolescentes et adolescentes et augmente de manière considérable le risque de commettre des violences et d'en subir. Les violences psychologiques et/ou, physiques s'inscrivent ainsi dans le comportement des jeunes en plein apprentissage de leur propre identité et s'imposent dans leur environnement.

Les expertes nous feront part cet après-midi de leurs travaux et des initiatives prises, et nous aideront à mieux comprendre ces phénomènes et à mieux les prévenir. Ces échanges sont essentiels pour nous faire avancer dans notre combat contre les violences faites aux femmes. Vous connaissez ma détermination sur le sujet. La Ré-

gion Ile-de-France s'est engagée depuis de nombreuses années dans cette lutte et renforce toujours davantage cette action transversale : la prévention dès le plus jeune âge, la sensibilisation des lycéennes et lycéens, l'accompagnement des victimes, le soutien aux associations, la formation des acteurs du territoire, l'hébergement d'urgence et le relogement, l'accompagnement dans l'emploi. Je salue le travail de mes collègues vice-présidentes et vice-présidents, dont l'engagement permet de répondre à toutes ces problématiques. Toutes les violences minent notre société et nuisent à nous toutes et tous. Les combattre s'impose comme une obligation d'intérêt général et une obligation d'ordre moral. Il est de notre rôle d'élus de tout faire pour les stopper, prévenir et empêcher leur reproduction, et accompagner les victimes. Notre jeunesse est notre avenir. Au Conseil régional, nous sommes convaincus qu'agir en ce sens est la meilleure solution pour construire un avenir meilleur.

COMPRENDRE LES VIOLENCES DANS LES RELATIONS AMOUREUSES ET SEXUELLES DES ADOLESCENT-E-S : SPÉCIFICITÉS, PRÉVALENCES ET CONSÉQUENCES

Iman KARZABI

Chargée de mission à l'Observatoire régional des violences faites aux femmes, Centre Hubertine Auclert

Je suis heureuse de votre participation nombreuse à cette rencontre internationale de l'Observatoire régional des violences faites aux femmes. L'objectif de nos rencontres annuelles vise à favoriser l'échange d'expérience et de bonnes pratiques entre les professionnels engagés dans la lutte contre les violences faites aux femmes en Île-de-France et à l'étranger, afin d'enrichir les dispositifs franciliens et impulser de nouvelles initiatives.

À l'occasion de la première rencontre internationale, en 2014, nous avons pu connaître plus en détail les dispositifs novateurs mis en place en Suède pour lutte contre les violences intrafamiliales et le système prostitutionnel. Les actes de cet événement sont disponibles à l'entrée de l'hémicycle.

Nous nous intéresserons dans la présente rencontre à la problématique des violences au sein des relations amoureuses et sexuelles des adolescentes et des adolescents. Il s'agit d'un sujet complexe, encore peu étudié, méritant un éclairage bien spécifique. En effet, les violences au sein des couples de jeunes présentent les mêmes spécificités que les violences au sein des couples d'adultes, quant à la multiplicité des violences exercées et les conséquences. Nous pouvons à cet égard, faire le lien avec l'étude présentée ce matin sur la situation et les parcours des femmes victimes de violences conjugales en région Ile-de-France.

Cependant, les violences au sein des couples d'adolescentes et d'adolescents ont leurs propres spécificités, que nous évoquerons aujourd'hui en détail. Ils méritent un éclairage supplémentaire et une analyse autonome. Une meilleure connaissance de ces particularités permettra par ailleurs de mieux adapter les dispositifs de prévention, tant il importe d'agir en amont et prévenir ce type de violences, qui produisent des conséquences graves.

Notre réunion sera divisée en deux parties. Nous entendons tout d'abord Mme Francine LAVOIE, chercheuse et professeure à l'École de psychologie de l'université de Laval, au Québec (Canada). Elle a publié de nombreux travaux de recherche portant sur ces thématiques. Elle apportera un cadrage théorique nous permettant de mieux appréhender les spécificités de ces violences, leur prévalence, ainsi que leurs conséquences. La deuxième partie de la rencontre sera consacrée aux moyens d'action. Nous entendrons les présentations de dispositifs novateurs mis en place à l'étranger. Il s'agit notamment des programmes VIRAJ (programme de prévention de la violence dans les relations amoureuses des jeunes) et PASSAJ (programme de prévention et de promotion traitant de la violence dans les relations amoureuses des jeunes et du harcèlement sexuel auprès des jeunes de 16-17 ans), mis en place au Canada, suite aux recherches de Mme LAVOIE. Mme Magaly HANSELMANN, déléguée à l'égalité du canton de Vaud, cheffe du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH), et Mme Raphaëla MINORE, cheffe de projet au sein du Bureau, nous présenteront le programme de prévention des violences et des comportements abusifs auprès des jeunes : « Sortir ensemble et se respecter », mis en œuvre au sein de différents types d'institution. Nous entendrons enfin la présentation de plusieurs initiatives intéressantes de l'ONG américaine « Break the cycle », représentée par Mme Sarah COLOMÉ.



Francine LAVOIE

Chercheuse et professeure, École de psychologie, Université Laval, Québec, Canada

Je tiens à remercier le Centre Hubertine Auclert de cette invitation, qui me donne l'occasion de prendre connaissance de l'expérience française et d'autres pays. Au-delà de la tâche qui m'a été confiée de donner des éléments conceptuels, j'évoquerai la pratique de la prévention qui, je suis persuadée, retiendra votre attention en tant qu'intervenant-e-s ou planificateur-ice-s.

Je me suis intéressée à la prévention suite à des recherches qui ont été effectuées auprès des policiers, infirmiers et infirmières, médecins et intervenant-e-s psychosociaux de la province de Québec, et qui ont montré leurs réactions ou leur manque de réaction face aux victimes de violences conjugales adultes. Après avoir documenté les raisons personnelles et institutionnelles des réactions de ces professionnel-les, ce qui a débouché sur des formations de ces différents intervenants, nous mettons toujours dans nos divers rapports l'accent sur

la nécessité de faire de la prévention. J'ai donc décidé de travailler dans ce domaine avec les adolescent-e-s.

Je partagerai avec vous ma méthode de travail dans le domaine de la prévention. Je n'en disposais pas à mes débuts, n'ayant jamais été formée dans ce domaine spécifique. J'ai élaboré des programmes suivant le guide que je vous proposerai dans la deuxième partie de la journée. J'ai toujours été motivée par le sort réservé aux filles et les valeurs de liberté et d'égalité, de sollicitude et de solidarité. La liberté tient parfois en de petites choses pour les jeunes filles de 15 ans : porter une jupe de la longueur qu'elles veulent et ne pas être critiquées par leur petit ami ou encore pouvoir affirmer leurs opinions. Les libertés les plus simples sont quelquefois difficiles à obtenir.

J'ai fait le choix de travailler en milieu scolaire, et de mobiliser non seulement les jeunes filles, mais aussi les jeunes garçons. En effet, le milieu scolaire imposait ce mode d'entrée en contact avec les adolescent-es.

Je vous propose d'aborder dans cette conférence trois thèmes majeurs : la prévalence de divers types de violence, quelques explications possibles du recours à la violence dans le couple et les conséquences des violences dans les relations amoureuses des adolescent-e-s. Mais tout d'abord, il faut s'interroger sur les spécificités de l'adolescence en comparaison à la vie adulte. L'expérience que je partagerai avec vous porte davantage sur les 14-18 ans, mais cette période peut aussi commencer dès 12 ou 13 ans. Les différences entre un jeune de 11 ans et de 18 ans sont considérables et encore plus avec des adultes plus âgés. Il faut nommer trois points particuliers pour bien comprendre les différences entre adolescent-e-s et adultes. Une première différence est liée à une caractéristique personnelle : le développement au plan cognitif ou émotif. Au plan cognitif, il y a maturation de l'intelligence, ce qui donne à la fin de l'adolescence plus de clés pour trouver une solution aux problèmes, etc. Il faut également citer le développement émotif. On note un grand déploiement des attitudes d'empathie de l'enfance à la fin de l'adolescence. L'importance accordée aux pair-e-s constitue également une caractéristique développementale unique à l'adolescence, de même que la centration sur soi. En fait, les adolescent-es sont en cheminement.

La deuxième différence entre adolescent-es et adultes concerne les types de relations amoureuses. Elles sont moins longues à l'adolescence. On parle de monogamie sérielle, soit une sériation de vies de couple très intenses.

Un troisième aspect distingue les jeunes : la première relation amoureuse. J'en ai gardé de très beaux souvenirs. Malheureusement, pour certains adolescent-e-s, elle représente un très mauvais souvenir. Le premier amour, la première relation sexuelle, la première rupture, tout cela se passe de 12 ans à 18 ans pour un grand nombre de jeunes.

J'ai choisi d'aborder avec vous quelques mythes sur les adolescent-es. Selon le premier mythe, les jeunes seraient peu nombreux à vivre de la violence dans leur couple, contrairement aux adultes. Il s'agit quasiment d'un mythe fondateur, véritablement affirmé dans les

années 1980-1990, ce qui pouvait conduire à nier la nécessité d'allouer des ressources, s'agissant d'un problème non existant. Or les enquêtes menées dans bien des pays ont montré depuis que de nombreux jeunes sont touché-e-s par ce problème.

Le deuxième mythe prétend que les filles et les garçons auraient recours à la violence dans leur couple pour les mêmes raisons. Il s'agit de la question sur la symétrie filles-garçons. Il faut s'ouvrir au vécu adolescent pour avoir une compréhension nuancée de leur utilisation de la violence. Certaines raisons peuvent être partagées mais certaines pourraient être particulières à un genre. Le débat est encore actuel.

Un troisième mythe est que face à la violence dans les relations amoureuses, les jeunes vivraient des conséquences moins graves que les adultes. Le message est que n'étant pas marié-e-s, n'ayant pas d'enfant, ni d'entente financière, il leur suffit de rompre. Or, la réalité se révèle tout à fait différente. Ils vivent des conséquences véritablement graves, y compris au plan de leur santé mentale. Ainsi, il importe de remettre en question ces mythes afin que les filles et les garçons soient appuyé-e-s dans le développement de leurs relations de couple sans violence et soutenus lorsqu'ils et elles y font face.

Le premier thème de ma conférence porte sur les questions de prévalence de divers types de violence. Ce type d'étude est d'une importance capitale surtout lorsqu'il s'agit de convaincre notre société de la réalité de ce phénomène et d'influencer les décideurs et décideuses. Je soulignais ce matin l'intérêt que je portais à l'enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (ENVEFF), qui nous a fait réfléchir, notamment sur le harcèlement dans la rue, lequel n'est pas mesuré dans mon pays. À cet égard, je souhaite tout succès à la nouvelle enquête en France, VIRAGE (Violences dans les rapports de genre).

Afin d'éclairer cette question de prévalence, j'ai mené diverses enquêtes dont la plus récente en collaboration avec des collègues, enquête qui fut subventionnée par les Instituts de recherche du Canada. Martine HÉBERT, chercheuse principale, Martin BLAIS et l'équipe PAJ (Parcours amoureux des jeunes), l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal (UQAM) ont contribué à réaliser l'enquête que je décrirai. Il s'agit d'un échantillon représentatif de la province de Québec (Canada) de 8 000 jeunes entre 14 et 18 ans, dont 3 400 sont en couple ; 34 écoles secondaires francophones et anglophones ont été sollicitées, selon une approche longitudinale, avec cinq moments de mesure.

Un premier résultat combinant tous les types de violence fait apparaître que les filles sont davantage victimes que les garçons. Presque les deux tiers des filles rapportent en subir lors de la dernière année alors qu'il s'agit de la moitié des garçons. Toutefois, elles sont également en proportion plus nombreuses à exercer de la violence, soit 58% en comparaison de 44%. Plusieurs jeunes sont donc touchés par un vécu de violence dans leurs relations amoureuses. Il ne faut pas négliger la violence subie par les garçons. Je vous propose deux clés pour poursuivre l'analyse de ces résultats selon le genre.

La première porte sur les types de violences ainsi que leur cumul, et la deuxième sur les répercussions selon les genres, ce qui permet de donner du sens aux enquêtes.

Quels sont les types de violences subies davantage par les filles que par les garçons dans notre enquête? Nous avons mesuré quatre types de violence, et elles sont toutes davantage vécues par les jeunes filles. La forme la plus répandue est la violence psychologique (56% vs 46%), suivie de la violence physique (16% vs 13%) et sexuelle (20% vs 6%) puis finalement des menaces de violence physique (7% vs 4%). Je souligne l'importance de la violence sexuelle qui touche une fille sur cinq, ce qui est triste quand on pense que la jeune fille la vit de son « amoureux ».

Une autre façon de considérer le vécu distinguant les garçons et les filles a trait au cumul des types de violence subis. Les filles se distinguent des garçons, notamment par le cumul car elles portent un fardeau supplémentaire : elles sont plus nombreuses à vivre deux (26% vs 20%), trois (11% vs 7%) ou quatre (4% vs 2%) formes de violence. Quand vous vivez quatre types de violence, vous vivez menacé-e, vous vivez de la violence sexuelle, physique, et psychologique. Le cumul des violences subies est présent chez moins de garçons mais ne doit pas être négligé.

S'agissant de la violence exercée, la violence psychologique (54% vs 45%) et la violence physique (18% vs 7%) sont plus souvent exercées par les filles que par les garçons, de même que les menaces (6% vs 2%). La violence sexuelle est, par contre, davantage exercée par les garçons (garçons 7% vs filles 4%). Ma première enquête date de 1995, et cette violence était alors presque inexistante chez les jeunes filles. Ce qui frappe n'est pas tant que les garçons en font plus que les filles, c'est que celles-ci ont comme acquis ce type de comportement d'agresser sexuellement leur jeune partenaire. Il convient véritablement de s'interroger sur ce phénomène.

Nous avons mesuré trois types de violences sexuelles. Les garçons sont plus nombreux à commettre une agression sexuelle (2% vs 1%) ou une tentative d'agression sexuelle (4% vs 2%) ou à faire des attouchements non désirés (6% vs 3%). Les filles sont notablement présentes dans ces trois comportements. En considérant les stratégies pour obtenir ces contacts, nous avons observé qu'il y a un recours à des pressions psychologiques, à de la violence physique et à l'utilisation de drogues ou d'alcool. Les garçons se distinguent nettement par l'utilisation plus élevée de l'alcool et de la drogue.

On peut s'interroger sur l'existence d'un si grand nombre de victimes et d'agresseurs chez les filles. Cela nous amène à penser au phénomène de la violence mutuelle chez les adolescent-e-s, ce qui a été proposé et observé dans de nombreuses autres enquêtes. Ainsi, dans notre enquête, 341 filles ayant le même partenaire au cours des 12 derniers mois, ont été victimisées et ont agressé, mais seulement 149 se disent victimes uniquement et 180 agresseurs uniquement. Il y a donc prédominance du double rôle donc de la mutualité. Pour les garçons, c'est le rôle de victime uniquement qui est le plus rapporté (149) en comparaison du double rôle de victime et d'agresseur (107) et du rôle d'agresseur uniquement qui touche une minorité (19). Il est notable que si peu de

garçons se disent uniquement agresseurs. Il y a un possible biais de cet échantillon. Les nombres de garçons et filles ne peuvent être comparés directement, car plus de filles étaient en couple dans notre enquête. Plusieurs hypothèses sont avancées sur la moindre présence de mutualité et du rôle d'agresseur chez les garçons: cette étiquette peut s'avérer difficile à porter par eux et les garçons se révèlent peut-être moins. L'existence de cette violence mutuelle chez les deux genres nous amène finalement à privilégier l'ajout de certaines activités sur le plan de la prévention. Aborder la violence mutuelle permet aussi de parler d'amour, de façon de s'exprimer dans l'harmonie, de résolution des conflits, et ce pour les deux partenaires.

La deuxième clé que je vous suggère pour nuancer la compréhension des effets de genre est l'analyse des répercussions différenciée selon le genre. Plusieurs chercheur-es et intervenant-es avaient suggéré dans le cadre des enquêtes mesurant des comportements ou des gestes de violence, de tenir compte des répercussions des violences vécues. Une possibilité étant alors que les répercussions négatives pourraient être uniques aux filles ou plus élevées pour les filles et ainsi mieux rendre compte des subtilités des relations adolescentes. Notre enquête PAJ a établi l'existence de différences garçons-filles quant aux répercussions. Les filles suite à un événement violent rapporté dans leur couple ont nettement davantage eu peur (24% vs 18%), ont été plus bouleversées (36% vs 29%), ont rapporté plus de bleus, d'ecchymoses (8% vs 5%), et vivent davantage de stress post-traumatique (cauchemars, pensées récurrentes, etc.) (moy = 2,53 vs 2,07). Ainsi la violence est présente sous toutes ses formes à l'adolescence et touche les deux genres tout en faisant vivre aux filles victimes davantage de répercussions négatives.

Le deuxième thème de ma conférence porte sur des explications possibles du recours à la violence. Brièvement, cependant je rappellerai auparavant les facteurs associés à la victimisation. S'intéresser davantage au profil des jeunes victimes permet de mieux comprendre leur fragilité et leur histoire passée, et ainsi mieux les outiller. Je rappelle à cet égard qu'il y a vingt ans, soulever la question des caractéristiques de victimes nous faisait accuser de vouloir faire porter la responsabilité des violences à la victime.

On peut citer parmi les facteurs communs aux garçons et aux filles se rapportant victimes de violence au sein du couple, un vécu de victimisation dans la famille. Il s'agit notamment de leur expérience en tant que témoins de violences conjugales, de pratiques parentales des foyers où les enfants sont des laissés pour compte, ou de foyers très autoritaires, etc. Il faut également mentionner l'insertion dans un réseau où les jeunes fréquentent des victimes et des agresseurs dans le cadre de leurs relations amoureuses. Au plan personnel, on retrouve la dépression, le comportement suicidaire, les troubles de conduite, le décrochage scolaire, un partenaire plus âgé, etc. Je soulignerais aussi une croyance que la violence est tolérable et justifiable, car il s'agit d'un facteur sur lequel les programmes de prévention devront davantage travailler lorsqu'ils s'adresseront à tous les jeunes.

On retrouve parmi les facteurs particuliers aux jeunes

garçons victimes au sein de leur couple : l'abus d'alcool et la toxicomanie, la violence psychologique au cours de l'enfance, un comportement violent général (armes, bataille). En ce qui concerne spécifiquement les filles qui se disent victimes, l'agression sexuelle en enfance figure parmi les facteurs les plus significatifs en plus de l'auto-identification à des stéréotypes de genre.

Je m'attarderai davantage aux explications proposées pour l'exercice de la violence. Concernant l'explication du recours à la violence selon le point de vue des jeunes eux-mêmes, il convient de mentionner une certaine approbation de la violence physique et une différence selon le genre de l'agresseur. En effet, 15 % des 8 000 jeunes interrogés dans l'enquête PAJ approuvent la violence physique lorsqu'elle est exercée par un jeune garçon. En comparaison, 50 % l'approuvent lorsqu'elle est exercée par une fille. La jeune fille agressive vit dans un contexte où sa violence n'est pas remise en question ou elle est vue comme ayant raison d'être violente. Le raisonnement soutient souvent que cette violence des filles est moins grave. Il y a véritablement lieu de s'interroger sur cette différence de tolérance. On note également que les jeunes exerçant eux-mêmes la violence ont des seuils plus élevés de tolérance et d'approbation.

D'autres enquêtes sur des variables de nature sociale peuvent nous aider à identifier des explications possibles du recours à la violence au sein du couple. Il est intéressant de noter les vécus antérieurs de sexisme et de racisme identifiés chez les jeunes qui agressent leur partenaire, ces conditions jouant un plus grand rôle chez les filles. Au Québec, Sophie Boivin et moi avons observé que les jeunes filles victimes, dans le passé, de violence dans leur couple mais aussi de harcèlement sexuel par les jeunes écoliers de leur âge, sont plus enclines à ressentir de l'hostilité. Lorsqu'elles sont en couple, elles sont alors plus nombreuses à agresser physiquement leur partenaire en situation de conflit. Si le parcours antérieur de harcèlement sexuel augmente l'hostilité, on peut penser aussi que le sexisme vécu amène ces jeunes filles à s'exprimer de cette façon (Boivin et al., 2012).

L'appartenance à une minorité culturelle (c.-à.-d. immigration) et le racisme vécu indique un environnement qui peut augmenter le risque d'agression en contexte de couple. Une enquête longitudinale menée au Canada a montré que les jeunes des minorités agressent plus leur partenaire amoureux ou amoureuse (Connolly et al., 2010). Aux États-Unis, on relève dans une étude que « les jeunes filles en colère » de la communauté noire et dans une moindre mesure les jeunes garçons de la communauté noire, en comparaison des Blancs, utilisent davantage les violences envers leur partenaire (Foshee et al., 2010). Les auteurs suggèrent un lien avec le racisme vécu.

Une autre thématique pour expliquer la violence physique porte plutôt sur les difficultés personnelles. Dans l'enquête déjà mentionnée de Boivin et collaboratrices (2012) contrairement aux filles, une expérience passée de harcèlement sexuel chez les garçons ne mène pas à des violences envers leur partenaire. Chez eux, c'est plutôt un état de détresse et d'anxiété qui les amène davantage à violenter leur petite amie. Aux États-Unis,

Foshee et collaborateurs (2010) expliquent la violence chez les filles par la dépression. Bien sûr, il ne s'agit pas ici d'une synthèse complète de la littérature scientifique mais plutôt de propositions.

Plusieurs pistes d'explication des violences étant ainsi identifiées, il reste à connaître l'opinion des jeunes sur la violence qu'ils ont eux-mêmes exercée. Nous avons posé la question dans l'enquête PAJ à ceux qui avaient agressé physiquement leur partenaire. La première explication qu'ils donnent est la même chez les filles et les garçons : le fait d'avoir été blessé-e émotionnellement (65% par les filles et 50% par les garçons). Les autres raisons sont très variées et diffèrent selon le genre : montrer la colère (à 60 % par les filles et seulement 18% par les garçons), mettre fin à une situation de violence initiée par le partenaire (44% par les garçons et 22% par les filles).

D'autres explications, dont certaines liées à un manque d'habileté interpersonnelle à l'adolescence, sont à investiguer. Concluons cette partie en rappelant qu'une analyse des facteurs liés à la victimisation permet d'outiller ces jeunes à risque et de combattre les fragilités découlant du passé. Il faut également travailler sur les facteurs augmentant les probabilités d'agression qui sont de nature individuelle et sociale comme le sexisme.

Voici le temps de parler du troisième thème de cette conférence : les conséquences des violences dans les relations amoureuses des adolescent-e-s. Les conséquences de cette violence se révèlent très nombreuses sur le plan de la santé. La prévention dans ce domaine peut contribuer à diminuer la pression sur le système de santé, au niveau physique et mental. Je voudrais attirer votre attention davantage sur les conséquences au plan social, qu'on oublie souvent d'évoquer, même si des recherches les documentent relativement bien.

Au sein du couple, une peur peut s'installer, qui amène des restrictions entre les partenaires. Même à l'adolescence, le-la partenaire qui a rompu peut exercer du harcèlement criminel, nuire au nouveau couple et saboter une nouvelle relation. Sur le plan de la vie sociale, certain-es jeunes victimes ont évoqué une mort sociale. Les relations amoureuses peuvent dans l'avenir être perçues comme insécurisantes et menaçantes et à éviter. Les victimes perdent confiance en leurs semblables et en l'avenir. Sur le plan scolaire, les jeunes peuvent endurer toutes sortes de situations dont des formes de sabotage par le partenaire. Cela s'exprime ensuite par de l'absentéisme et par le décrochage. Leurs habitudes de vie sont remises en questions : perte de motivation et d'énergie, difficulté à remplir leurs rôles sociaux, perte du sentiment de sécurité, évitement de certaines situations ou milieux. Sur le plan économique, il arrive qu'il y ait sabotage de l'emploi ou de l'exploitation. Sur le plan des relations avec la famille et les ami-es, un sentiment d'insatisfaction se développe, une peur du rejet de la part de sa famille ou encore du fait que le-la partenaire les isole de leurs ami-e-s. Les familles peuvent soutenir leurs adolescents ou adolescentes, mais il arrive qu'elles reprochent par exemple à la jeune fille d'avoir rompu avec un partenaire au lieu de la soutenir face à la violence vécue.

En conclusion de cette conférence, je voudrais souligner la nécessité de définir les limites méthodologiques des enquêtes. Je rappellerai donc les limites des données que j'ai rapportées. La recherche « Parcours amoureux des jeunes » a été réalisée en milieu scolaire. Les jeunes en dehors du système scolaire n'y sont pas représentés. Je pense ainsi aux sans domicile fixe, aux jeunes de l'immigration très récente non inséré-e-s à l'école, etc. Systématiquement, les recherches montrent une victimisation plus importante parmi ces derniers et dernières. Leur inclusion dans l'enquête aurait produit des chiffres encore plus élevés.

Par ailleurs, l'utilisation de questionnaires dans les enquêtes de ce genre ne rend pas compte de la dynamique des couples. Nous ne suivons pas nécessairement longtemps un jeune couple, on ne comprend pas qui initie le geste de violence, etc. De nos jours, des chercheur-e-s mènent des études en laboratoire, ce qui pourra apporter d'autres informations. D'autre part, la violence analysée au sein de nos enquêtes est souvent de type mineur ou intermédiaire (notons toutefois que nous avons entre autre mesuré dans PAJ l'agression sexuelle avec recours à la force physique et les coups de poing et de pied ainsi que le fait de secouer et retenir de force) et nous ne documentons pas les comportements extrêmes comme les homicides. Il faut pour cela d'autres études comme celles des dossiers policiers. Il est donc nécessaire de réaliser plusieurs types de recherche. Mais les enquêtes ont également leurs forces. Il est ainsi documenté que la violence est vécue par un grand nombre de jeunes.

Les explications soulevées sur le recours à l'exercice de la violence au sein du couple adolescent, quoiqu'incomplètes, sont variées et comprennent un passé de sexisme et de racisme mais aussi des difficultés individuelles. Les conséquences des violences sont suffisamment sérieuses pour s'en préoccuper. Il faut notamment tenir compte de la situation des garçons et des filles et les soutenir. La question de l'action vis-à-vis de la violence mutuelle doit être débattue, l'ignorer totalement n'est certainement pas le meilleur choix pour le contexte adolescent. Certains suggèrent de parler de promotion de relations saines plutôt que de prévention de la violence, ou de les équiper pour régler des conflits. La lutte contre le sexisme et le racisme doit avoir sa place dans cette réflexion. Enfin, il y a lieu d'impliquer davantage les jeunes dans les réflexions sur le soutien nécessaire.



Iman KARZABI

Chargée de mission à l'Observatoire régional des violences faites aux femmes, Centre Hubertine Auclert

Les données que vous avez présentées interpellent grandement, s'agissant notamment de l'utilisation importante de la violence par les filles. Elles diffèrent profondément des données dont nous disposons concernant la violence au sein des couples d'adultes, où les hommes sont les principaux auteurs de tous les types de violence. Vous avez également émis plusieurs hypothèses d'explication de ces phénomènes. Je voudrais apporter des éléments supplémentaires, grâce à la revue de la littérature que nous avons réalisée sur la thématique.

Il faut souligner que toutes les études s'accordent sur le fait que les filles sont davantage victimes, et le sont de violences plus graves que les garçons, notamment de violences sexuelles, ainsi que du cumul de violences. En France, les données sur ces phénomènes restent encore peu disponibles. Les enquêtes de victimation menées par l'éducation nationale en milieu scolaire incluent des questions sur les violences sexistes et sexuelles, mais n'abordent pas les relations amoureuses et de couple.

Une enquête a marqué les esprits, en particulier en Île-de-France : celle sur les comportements sexistes et les violences envers les jeunes filles, menée en 2006 par l'Observatoire départemental des violences envers les femmes de la Seine-Saint-Denis. Elle a montré que 23 % des filles ont été victimes de violences physiques, et 13 % de violences sexuelles durant leur enfance ou leur adolescence. Elles sont principalement perpétrées par leurs proches, les membres de leur famille ou leur petit ami.

Vous avez également évoqué l'enquête ENVEFF. Je voudrais souligner que la future enquête VIRAGE (Violences et rapports de genre) renouvellera les données de l'ENVEFF et apportera de nouveaux éléments de connaissance, abordera les violences au cours de la vie, y compris celles subies à l'adolescence. Elle nous permettra de disposer de quelques éclairages supplémentaires sur les violences au sein du couple. Un rapport avec les données de la région Île-de-France sera également disponible.

En ce qui concerne les filles auteures, il faut signaler que cette thématique soulève un véritable débat épistémologique parmi les chercheurs et les chercheuses. Les données quantitatives disponibles se révèlent extrêmement variées et différentes, avec des taux de violence

exercée par les filles allant de 4 % à 79 %. Ces écarts peuvent s'expliquer par des différences de méthodologie, mais également par les difficultés d'aborder les questions des violences avec les jeunes. Les études se limitent souvent aux violences dites « légères », qui selon les études sont davantage perpétrées par les filles. Les plus graves, davantage exercées par les garçons, ne sont pas abordées par ces études.

D'autres études montrent que les filles ont tendance à sur-déclarer les violences qu'elles exercent, accordant de la gravité à des actes qui ne peuvent pas toujours être considérés comme de la violence. À l'inverse, les garçons auraient tendance à banaliser et sous-déclarer les violences qu'ils commettent.

Je soulignerai également que la perception du couple n'est pas la même chez les filles et les garçons. Au Canada, une autre étude d'envergure nationale « Les relations amoureuses et les jeunes » soutenue par le gouvernement a été menée en 2008 par Chantal HAMEL. Elle met en évidence que les filles considèrent souvent un couple comme durable, alors que les garçons cherchent à multiplier leurs expériences amoureuses et sexuelles.

Je voudrais également mettre l'accent sur les données qualitatives, qui nous aident, à travers les entretiens avec les jeunes, à mieux comprendre ces violences, leur contexte, et les dynamiques au sein du couple. Les études qualitatives mettent en avant la nécessité de faire le lien avec le sexisme et une hiérarchie de genre qui s'instaure dès le plus jeune âge. Nous savons que la société accorde une place dominante aux hommes et aux jeunes garçons. Le sexisme véhiculé par les médias, les publicités, les films pornographiques, etc. réduit le rôle des femmes à leur sexualité, qui est considérée comme appartenant aux hommes.

Les données sur l'utilisation de la violence par les filles brisent les stéréotypes les enfermant dans des positions de dominées, passives et dociles. Elles résistent et répondent par la violence, et cherchent à être considérées à égalité avec les hommes et à s'affranchir des rôles qui leur sont assignés. Ces données laissent supposer que les filles, en cherchant une égalité avec les garçons, pourraient utiliser les normes masculines dominantes dans la société qui vont souvent avec la violence. D'où l'importance de travailler avec les filles et les garçons sur les stéréotypes, les rôles et les injonctions qui leur sont faites, et les aider à les questionner, les déconstruire, et s'en affranchir et ainsi prévenir les comportements violents.

Il me semble également important d'établir un lien entre ces données et les données opérationnelles, recueillies par les professionnel-le-s et les associations intervenant en milieu scolaire, qui observent au quotidien les mécanismes et les rapports entre les jeunes, ainsi que les violences. Vous êtes nombreuses et nombreux dans la salle à travailler avec les jeunes, et je vous invite à en débattre

Je voudrais auparavant proposer d'entendre Mme Marie-France CASALIS, qui dans le cadre de ses fonctions à la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité, a été l'une des premières à proposer une méthodologie de travail avec les jeunes, à partir de celle

développée au Québec. Elle est aujourd'hui chargée de formation au sein du Collectif féministe contre le viol, et intervient en milieu scolaire.

/ Échanges avec la salle

Marie-France CASALIS

Porte-parole de l'association « Collectif féministe contre le viol », membre du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Il est vrai que dans notre esprit la violence est exercée par les hommes à l'encontre des femmes, car elle s'avère la plus visible. Nous avons eu du mal à la considérer, et elle nous pose des problèmes quotidiennement à toutes les étapes de la vie.

Aussi, nous avons apprécié la production issue des recherches de Francine LAVOIE, ViRAJ, ce merveilleux instrument pédagogique qui avait été repris par la délégation régionale aux droits des femmes à la fin des années 1990, et que nous avons présenté dans un certain nombre d'établissements scolaires. En effet, elle montrait que les relations amoureuses impliquent des contrôles et des privations de droits. J'ai apprécié ce document simple, gratuit, disponible en ligne. Par ailleurs, il est accompagné d'un guide d'animation. Il est très utile, car nous nous trouvons, en tant qu'adultes, face à des jeunes qui ne sont pas au même état de maturation des connaissances des relations garçons-filles. Il faut donc les aborder au stade où ils sont pour les conduire vers d'autres relations.

Ce matériel ViRAJ montre judicieusement des situations dans lesquelles le contrôle est exercé par un garçon sur une fille, et d'autres, dans lesquelles il est exercé par une fille sur un garçon. Ainsi, dans le premier sketch de démarrage sur la tenue vestimentaire, un garçon ne veut pas sortir avec sa petite amie habillée d'une façon qui ne lui convient pas. Les questionnements avec les élèves porteront sur un contrôle similaire exercé par les filles. L'intérêt consiste à faire comprendre dans quel objectif le jeune exerce un contrôle ou agit de façon violente, à quoi cela lui sert, et pourquoi il le fait.

Aujourd'hui, on travaille un peu plus en France sur la question de la sexualité et des relations entre les garçons et les filles. Un des plus grands atouts du matériel ViRAJ est qu'il aide à faire parler ensemble le même groupe de vie commune, des garçons et des filles qui, d'habitude, se trouvent chacun dans des groupes où l'on ne communique pas les uns avec les autres. Nous faisons ainsi tomber un certain nombre d'idées reçues, qui sont aussi sources de violences. Il est intéressant de constater que ce que l'on supporte en version garçon, on ne le supporte pas en version fille.

Un élément dans ViRAJ a provoqué chez moi de graves déceptions. Il contient un questionnaire simple, avec une première question : « La jalousie est-elle une preuve d'amour ? » En Île-de-France, garçons ou filles, jusqu'en 2006, ont toujours répondu à 98 % : oui. Cela permet à l'animateur ou animatrice de saisir immédiatement

qu'il doit reprendre le sujet d'une autre façon sur la possession, l'appropriation, l'envie d'être ensemble, etc. D'autres questions de l'évaluation concernaient par exemple les jeunes en couple depuis longtemps, et à propos duquel on demande si les relations sexuelles sont obligatoires ou non. J'ai vu, comme d'autres animatrices, s'écrouler un certain nombre de mes idées reçues : non, les garçons ne pensent pas toujours qu'il n'y a pas viol lorsqu'il s'agit de copains, etc. Il convient de déconstruire les stéréotypes dans les esprits des jeunes et dans les nôtres. Car nous en avons aussi, et plaquons sur eux un certain nombre de stéréotypes qui nous empêchent d'avancer.

Nous portons toujours un grand intérêt aux résultats des recherches, et il convient de travailler davantage sur celle que vous venez d'évoquer. Elle nous bouscule quelque peu, et je prendrai le temps de bien l'étudier. Nous n'avons pas encore analysé les violences subies par les garçons jeunes, notamment dans la famille, à la maison, lorsqu'ils sont objets de mépris et d'absence, etc. Cela ne fait pas encore partie de la culture en France et je trouve cela grave. En effet, dans le parcours de délinquants et d'appropriateurs sexuels, etc. nous voyons des enfants abîmés. Nous n'avons pas encore le regard suffisamment éveillé sur la protection des enfants, filles et garçons.

De la salle

J'aimerais savoir sur quels territoires vous avez mené vos enquêtes, sociologiquement parlant. S'agit-il par exemple de territoires défavorisés ?

Francine LAVOIE

La grande enquête sur les 8 000 jeunes est représentative de la province du Québec, à l'exception des groupes inuits et autochtones du Nord et d'une région côtière de pêcheurs, de même que les écoles à vocation religieuse, comme les écoles juives orthodoxes ou d'autres confessions, qui ne nous ont pas donné accès à leurs établissements. Il s'agissait ainsi de villes, de milieux semi-urbains, etc. J'ai déjà effectué des enquêtes auprès des populations inuits du Nord. Les violences y sont plus élevées. Nous n'avons pas encore départagé les données selon des strates socio-économiques, des groupes religieux, ou d'immigration récente ou pas. J'ignore si nous le ferons.

De la salle

Les violences sont-elles précisément définies dans les questionnaires, ou travaillez-vous sur leur définition par les garçons et les filles ? Je pense notamment à la thématique de la perception genrée ou pas de la violence.

Francine LAVOIE

Nous posons une question ouverte sur les qualités de la relation amoureuse, notamment de la relation idéale. Nous avons demandé aux jeunes de proposer trois mots pour la décrire, et avons fait une analyse qualitative, que nous avons publiée dans un article.

En revanche, nous avons défini la violence, car nous traitons de nombreuses questions, dont l'intimidation, le harcèlement sexuel, l'orientation sexuelle, les conséquences possibles de la violence, etc. Nous avons choisi des outils et des versions brèves validés par d'autres

chercheurs bien connus. Il s'agit d'une façon de donner une certaine validité et crédibilité aux données recueillies.

Les questionnaires sont classiques, soit américains, soit canadiens. Ainsi nous posons une question de la nature suivante : « au cours des 12 derniers mois, dans le couple, as-tu posé à la suite de mésententes les gestes suivants... », et suit une série de gestes, ou « ton partenaire a-t-il posé une série de gestes... ». Il est certain que les listes de gestes peuvent être critiquées. Mais je m'efforce de mesurer la violence depuis des années, et cela s'avère relativement complexe, notamment lorsqu'il s'agit par exemple d'étudier des listes de 47 comportements psychologiques violents. Nous n'avons pas toujours le loisir d'utiliser de grands questionnaires.

Hélène TANNE

Animatrice, Planning Familial de Seine-Saint-Denis

En considérant notre pratique d'intervention en milieu scolaire, dans le cadre d'actions de prévention, je me demande si les violences entre adolescents et adolescentes peuvent être pensées uniquement à partir de relations interpersonnelles, et s'il ne faut pas les situer davantage dans le contexte général des relations filles-garçons. Il me semble en effet qu'il existe des conséquences de violences subies par les individus, mais également des enjeux en termes de relations entre les garçons et les filles. Ainsi, j'ai eu l'occasion de faire une intervention au collège, où l'on avait observé des problèmes de réputation, comme souvent. Une jeune fille de 4e a été victime de harcèlement de la part de filles, en raison de relations sexuelles réelles ou supposées.

À l'analyse des mécanismes de ce genre de violences, nous savons très bien quelle est l'utilité de la réputation, et à qui elle sert. La fille victime est d'autant plus exposée à d'autres violences, qui seraient sexuelles, et la réputation sert à assurer l'impunité d'agresseurs potentiels. Dans le cas évoqué, les garçons étaient invisibles dans les actes. En revanche, les rapports sociaux entre les filles et les garçons étaient bien présents, de même que l'enjeu, en termes de domination du groupe de garçons sur le groupe de filles. Il nous apparaît important de resituer les actes de violence dans le contexte global des inégalités filles-garçons, et de bien penser la continuité entre le sexisme dit ordinaire et les violences.

Francine LAVOIE

Votre analyse est intéressante. Certains programmes abordent ce type de violence, par exemple dans le cas de deux filles, dans une situation de triangle amoureux, qui s'entendent pour attaquer ou nuire une autre fille, qui ne devrait pas fréquenter l'ex-amoureux, etc. Il serait par ailleurs intéressant de reconstruire une solidarité entre filles. Nous tenons à cette valeur, mais il peut y avoir un effritement à l'adolescence. Il faut également signaler une autre influence sociale majeure qu'est la pornographie, qui m'inquiète véritablement.

Christine SARAH-JAMA

Association Voix de Femmes

Je m'interroge sur le concept de dynamique de la violence mutuelle au sein du couple. Je crains qu'elle n'occulte d'une certaine manière ce qui se trame véritablement, notamment le mode opératoire des agres-

seurs. Je travaille dans une association qui lutte contre le mariage forcé, et j'ai entendu un médiateur défendre un agresseur, car la menace d'assassinat dont la victime faisait l'objet répondait à une menace de déshonneur que celle-ci avait jeté sur sa famille, en fréquentant une personne qui ne correspondait pas aux critères de la famille et du futur mari. Le médiateur a bien souligné que le déshonneur était pire que la mort. La question se pose de l'équivalence des violences, et peut-on assassiner une personne qui a déshonoré une autre ? Le médiateur en question en est manifestement persuadé.

Francine LAVOIE

Il ne s'agit en aucune manière de déresponsabiliser des personnes posant des gestes d'agression, ni surtout de revenir à l'époque où l'on considérait les filles comme des provocatrices par la jupe, la coiffure, la volonté de travailler, d'être indépendantes, etc. Il convient de mener une réflexion sur la violence mutuelle, qui ne doit pas constituer une occasion de rétablir ces anciens mécanismes explicatifs.

De la salle

Nous y revenons de plus en plus en France. Il en est ainsi de la question de la médiation pour résoudre des conflits, qui sont en réalité des violences.

Francine LAVOIE

Au Québec, nous avons tenté de former les médiateurs et médiatrices. Des débats ont lieu, surtout à l'âge adulte, sur la nécessité de ne pas procéder à des médiations, lorsque la victime n'était pas protégée dans ce cadre. Les médiations à l'école primaire ou secondaire sont confiées à des adolescent-e-s. Le danger existe clairement, mais cela ne doit pas occulter le fait que nous devons également continuer à réfléchir sur la violence mutuelle, et pas uniquement. En effet, il ne faut pas nier que la possibilité d'agression par une femme existe.

De la salle

Il a été fait référence aux événements au collège Montaigne. Il y a quelque temps, dans un collège, une jeune lesbienne a fait son coming out et, victime de harcèlement, elle a dû être déscolarisée. Il convient également de prendre en considération la question des jeunes homosexuel-le-s qui subissent des violences en raison de leur orientation sexuelle non hétéronormée, de même que des lesbiennes qui vivent une double peine : sexisme et homophobie. Ils font des tentatives des suicides, sont laissés dans l'invisibilité, etc.

Francine LAVOIE

Dans l'enquête PAJ, nous prêtons attention à la situation des minorités sexuelles. Au cours d'une enquête auprès d'un échantillon représentatif, si nous n'obtenons pas un nombre suffisant de ces personnes, nous sur-échantillonons. Mon collègue Martin BLAIS a complété l'échantillon à l'aide de stratégies de collecte de données par les médias, ou auprès de groupes de jeunes homosexuel-le-s, et a ajouté un bassin de 600 jeunes. Un texte "La violence dans les couples de même sexe existe aussi !" (Blais, Capsule 10 ViRAJ 2014) publié sur le site ViRAJ www.viraj.ulaval.ca/sites/viraj.ulaval.ca/files/archives_capsules_viraj_2014.1.pdf

discute des défis précis des minorités sexuelles, en ce qui

concerne leur vie de couple et la violence, relativement élevée, qu'ils y vivent. Les auteurs l'expliquent entre autres par le fait que leur isolement rend le partenaire encore plus important. S'il vous rejette ou vous bouscule, vous en souffrez encore plus. Il faut aussi soutenir ces jeunes dans la démarche de création de relations saines dans leur couple.

De la salle

Je suis extrêmement surprise par les données que vous avez présentées, notamment sur le nombre de 19 garçons qui agressent sans qu'ils soient agressés, et de 109 filles, ce qui me paraît considérable, même par rapport aux constatations dans ma pratique en Algérie. Selon vous, ces chiffres sont-ils proches de la réalité, ou sont-ils tributaires des limites du questionnaire, ou même de la personne qui a réalisé le questionnaire auprès des jeunes ? Et qui est cette personne ?

Par ailleurs, y a-t-il eu des pré-enquêtes, ou des focus groupe avec ces jeunes avant les questionnaires, ou ceux-ci ont été renseignés directement dans le premier contact ?

Enfin, les réponses aux questionnaires reflètent-elles la réalité des rapports entre filles et garçons au Canada, ou pourraient-elles être biaisées par un certain nombre de limites que vous avez constatées ?

Francine LAVOIE

Ces chiffres ont été fournis pour étudier la mutualité (double rôle) et non pas comparer garçons et filles, ce qui nécessite un recours aux pourcentages pour tenir compte du nombre différent de répondants des deux genres. Ceci mis à part, nous nous efforçons depuis des années de mieux mesurer les violences exercées chez les adolescents. Nous avons atteint le maximum de ce que peut révéler un questionnaire sur papier, distribué dans un groupe-classe de 25 personnes. Certains suggèrent de le faire dorénavant par ordinateur, afin de ne plus avoir à se soucier que le voisin n'épie la réponse du jeune au questionnaire.

Notre réflexion a beaucoup porté sur les mots utilisés. Par exemple, nous ne demandons pas : « Avez-vous été victime d'un viol ? » Les jeunes pourraient répondre qu'ils ne sont pas victimes et se sont défendues, et le mot viol pourrait être l'objet de différentes interprétations. Nous avons appris depuis longtemps à poser des questions précises, simples, comprises, nous l'espérons, par plusieurs personnes. Il est vrai que le questionnaire papier présente des limites, s'agissant notamment des jeunes en situation de handicap ou connaissant des problèmes intellectuels. Dans un monde idéal, ils seraient enquêtés dans des structures plus aidantes. Nous nous adressons à l'élève moyen, avec des questions similaires à celles auxquelles il répond dans les structures scolaires usuelles.

En ce qui concerne les chiffres sur la violence psychologique, ils varient d'une enquête à l'autre, entre 30 % et 50 % de filles victimes. S'agissant du Canada et des États-Unis, les données sont similaires. Il faut toujours approfondir l'analyse de ces différences pour se faire sa propre opinion. Un faible pourcentage peut par exemple refléter un échantillon sur une population particulière, à

qui une seule question a été posée. Les équipes établies de chercheurs utilisent des questionnaires validés par les pairs.

Idéalement, nous menons des recherches qualitatives et quantitatives. Certains de mes collègues analysent à présent un cheveu de partenaires adolescents pour mesurer les facteurs biologiques du stress, pour observer ensuite des discussions entre ces couples d'adolescents en laboratoire. Les stratégies méthodologiques se multiplient, et les chercheurs devraient toujours veiller à vous indiquer ce qu'ils ont mesuré.

AGIR AUPRÈS DES JEUNES POUR PRÉVENIR LES VIOLENCES DANS LES RELATIONS AMOUREUSES ET SEXUELLES

Iman KARZABI

Chargée de mission, Observatoire régional des violences faites aux femmes du Centre Hubertine Auclert.

Cette partie nous apportera une note positive, car elle montrera que des moyens d'action et de prévention existent pour lutter contre ces phénomènes graves. Nos intervenantes nous présenteront des programmes mis en place au Canada, aux États-Unis et en Suisse. Un document de synthèse sur les programmes VIRAJ et PASSAJ est disponible à l'accueil de cette salle.

Présentation des programmes québécois VIRAJ et PASSAJ

Francine LAVOIE

Chercheuse et professeure, École de psychologie, Université de Laval, Québec, Canada

Travailler en prévention est fascinant. Nous sommes toujours bien accueilli-e-s par les adolescent-e-s et le milieu scolaire. J'avais mené auparavant des recherches auprès des policiers, policières et des infirmiers, infirmières, etc. Dans les années 1980, j'ai décidé, avec une équipe, de m'engager dans la prévention. Peu d'outils étaient disponibles à cette époque. Dans la province de Québec, certaines intervenantes de maisons d'hébergement pour femmes violentées pouvaient participer à des rencontres en milieu scolaire pour parler de besoins des femmes adultes violentées dans le but de sensibiliser. Les jeunes se dissociaient rapidement de leurs discours.

J'avais recueilli des données sur les programmes de prévention américains, mais le traitement de la vie sexuelle ne convenait pas aux jeunes québécois. Nous avons alors décidé d'élaborer nos propres programmes, construits sur nos valeurs. Il est intéressant de noter que par la suite, ils ont été adoptés par d'autres pays.

Il existe dans le domaine de la prévention une pluralité de possibles. Nous observons une explosion de stratégies, mais ce sont des mondes qui s'ignorent. Ceux qui élaborent des programmes d'autodéfense ne connaissent pas ceux qui proposent des programmes de discussion dans les classes, etc. Nous distinguons en prévention deux grandes approches : la prévention universelle, s'adressant à l'ensemble des jeunes, à un groupe une communauté, etc. et la prévention sélective, beaucoup moins répandue, qui est destinée à des groupes particuliers, tels que les milieux à risques (Lavoie, Hébert, Beaulieu-Denault, 2012). http://www.aqpv.ca/images/stories/docs/Lavoie_Hebert_Beaulieu-Denault_mars2012.pdf

Le débat existe entre les tenants des deux approches. Personnellement je considère encore utile l'apport de la prévention universelle, surtout lorsque le souhait est de réfléchir à des valeurs de couple sain. À 14 ans, tout le monde gagne à en entendre parler. Pourquoi réserver ces discussions à des jeunes de milieux difficiles, ou dont les parents ont été violents, etc. D'autres diront que vu les ressources limitées, il faut en premier lieu aider les jeunes les plus à risque.

Nous aborderons dans cet exposé deux programmes complémentaires de prévention réalisés par notre équipe, le premier pour les 14-15 ans et le deuxième pour les 16-17 ans.

ViRAJ, le premier programme élaboré par notre équipe de l'Université Laval en association avec l'organisme communautaire Entraide Jeunesse Québec dans les années 1990, constitue un programme court sur la prévention de la violence, se manifestant sous différentes formes (psychologique et sexuelle). Son succès a tenu entre autres au fait que le gouvernement a au même moment élaboré des politiques de prévention et de soutien et fait des campagnes de marketing social à travers la télévision, la radio, etc. pour dénoncer la violence. Il a ainsi assuré des financements des campagnes indispensables de marketing social, avec des fonds dont les organismes communautaires ne disposent pas. Ce marketing a produit des retombées aussi bien chez les adultes que chez les jeunes. Par ailleurs, dès le début du travail d'élaboration de ViRAJ nous avons également mis l'accent sur le développement des connaissances des adultes entourant les adolescents. Notre réflexion s'appuie sur des valeurs telles que la liberté, les relations amoureuses harmonieuses et égalitaires, ainsi que la solidarité face aux problèmes de violence.

Les programmes ViRAJ et PASSAJ sont de structure simple. Il s'agit d'un ensemble d'activités permettant l'atteinte des objectifs. Elles ont été validées, dans le sens où nous en avons testé l'efficacité. Nous avons intégré les avis d'expert-e-s, des jeunes et recueilli des appuis. Si vous devez vous-même identifier un tel programme parmi plusieurs possibilités, il convient de re-

chercher les qualités suivantes que nous avons respectées: des valeurs explicites qui vous conviennent, des ressources exigées à la mesure de vos moyens, la prise en compte des besoins et motivations des jeunes, et le potentiel d'amener un changement durable.

En ce qui concerne le programme ViRAJ, j'ai voulu, en 1990, avant d'entrer dans les écoles, assurer une base, qui est la formation des structures et ressources recevant les potentiels victimes et agresseurs. Il y eut donc formation de bénévoles de services téléphoniques pour les jeunes. Si on considère que 10 % des jeunes sont touchés par le problème de violence en contexte de relations amoureuses, l'on peut trouver une victime, un agresseur dans une classe de 25 élèves. L'animation préventive sera alors insuffisante, et il convient de s'en soucier véritablement pour ne pas empirer leur situation, ou à tout le moins, il faut suggérer des structures d'écoute et d'aide.

Au démarrage de ViRAJ, la formation des animateurs et animatrices nous semblait très importante. Au fil du temps, j'ai abandonné les formations strictes, comme dans le cadre d'autres programmes, nécessitant par exemple une habilitation, un certificat, etc. J'ai considéré que les adultes possédant une connaissance des jeunes, de l'animation et partageant les valeurs du programme pouvaient animer le programme. Depuis, des organismes communautaires s'entraident pour se former.

Le programme ViRAJ comprend plusieurs composantes. Il inclut quelques activités brèves en classes et présentées en deux rencontres, des activités complémentaires optionnelles et une vidéo de témoignages d'adolescentes victimes et d'adolescents ayant soutenu ces jeunes filles. Nous y avons ajouté, pour les animateurs et animatrices, un soutien sur internet, pour faire face aux changements fréquents de personnel. À la demande d'écoles et de jeunes, nous avons créé plus tard le programme PASSAJ, pour la prévention de la violence en contexte de relations amoureuses et de harcèlement sexuel pour les 16-17 ans en intégrant les mêmes valeurs et en suivant une démarche semblable d'élaboration. Nous le décrirons plus tard.

Après cette introduction, j'aborderai la méthode de travail de notre équipe afin d'illustrer l'élaboration d'un tel programme. La planification d'un programme de prévention comporte trois étapes qui seront illustrées par quelques exemples :

A/ PRÉPARATION

B/ ÉLABORATION DES OUTILS

C/ DIFFUSION

La première étape de travail, la préparation du processus de prévention, comprend la création d'alliances, le choix et la définition du problème, les recherches épidémiologiques, la mise en place d'un comité, composé de membres de différents milieux (jeunes, intervenant-e-s, etc.), l'identification du modèle théorique explicatif, le choix de la cible (ici, les classes de jeunes de 14-15 ans),

l'élaboration des objectifs et des valeurs, le recensement des autres programmes.

Les actions envisagées doivent tenir compte du milieu. Des statistiques locales sont utiles. Même si le programme est bien conçu au plan théorique, votre vocabulaire peut par exemple irriter les jeunes et vous devez le revoir. Le point de vue des jeunes doit être incorporé, et il faut tenir compte de leur motivation dans la planification des objectifs.

La perception des obstacles à la mise sur pied et l'identification des personnes ressources des différents milieux sont également importantes. Il est nécessaire d'être réalistes dans les programmes, et identifier les champions possibles au plan local. Il faut également se préoccuper des jeunes. Il s'agit d'adolescent-e-s, et notre analyse et façons de travailler ne doivent pas être calquées sur nos stratégies de travail avec les adultes. Il importe entre autres de modifier le message social de la nécessité de la relation amoureuse. Il est inouï à quel point la jeune fille sous l'influence de ses pairs peut donner de l'importance au fait d'avoir à tout prix un petit ami, et dans certains cas, même s'il est violent. Le jeune garçon, pour sa part, subit la pression à l'activité sexuelle. Nous devons aider les jeunes à faire face à ces deux types de pression.

Nous devons également prêter attention à l'anxiété par rapport à la sexualité, d'autant plus véhiculée par l'accessibilité sans fin à la pornographie. Le registre de comportements dans cette dernière est relativement large, et les jeunes ne savent plus ce qui est normal. L'école peut être un lieu de liberté pour pouvoir discuter de tels sujets comme la sexualité et la relation amoureuse.

Le modèle théorique à la base du programme a été le changement de normes et un encouragement au comportement pro-social. Quatre concepts nous ont guidés :

- / la violence prise de contrôle, et non perte de contrôle ;
- / les rôles sexuels, que notre société impose ;
- / l'influence des pairs ;
- / la notion de couple sain.

La deuxième étape de travail d'élaboration s'arrête aux outils proprement dits et comprend : le choix de la stratégie d'animation, la création et la rédaction des activités, des tests de ces activités jusqu'à ce qu'elles répondent aux objectifs, une évaluation formative auprès de la clientèle cible, et finalement la rédaction d'un manuel d'animation. À cette étape, le choix de la stratégie d'animation ne doit pas être négligé. Il convient de prendre le temps de trouver un contenant ou un format, auquel les jeunes sont sensibles. Il est judicieux de s'informer sur les outils dans l'air du temps.

Lors de la préparation d'outils, il ne faut pas hésiter à répéter ses messages, ce qui a mené l'équipe à ajouter la vidéo de témoignages entre autres. Une pédagogie active est nécessaire. Pour ViRAJ, l'équipe avait en 1990 choisi comme approche pédagogique une brève bande dessinée asexuée comme déclencheur de discussion en classe et le théâtre forum. Afin de voir le format retenu

lors de la révision en 2007, consulter le site : www.viraj.ulaval.ca

Les activités en classe peuvent intégrer divers outils. Je vous présente un outil tiré de PASSAJ destiné aux confident-e-s ou témoins de violences. Ces derniers sont souvent démuni-e-s devant une situation de violence, et tendent à la nier, à la normaliser. Il convient de donner aux adolescent-e-s des réponses pré-élaborées pouvant aider la victime ou l'agresseur. Les jeunes seront ainsi plus confiants dans leur rôle de soutien. Nous proposons un exercice fondé sur l'acronyme « Miser vrai », où il est affirmé que les Bons amis misent vrai. On y commente les phrases suivantes associées aux lettres MISER que tout bon ami devrait dire à la personne qui vit de la violence au sein de son couple :

- M** dire les vrais **M**ots sur ce qu'il ou elle vit, nommer la violence.
- I** dénoncer l'**I**nacceptable.
- S** dire que l'on se fait du **S**ouci pour elle ou pour lui.
- E** **É**couter l'autre.
- R** **R**ester disponible.

En ce qui concerne la troisième étape d'élaboration, c'est la diffusion qui retient l'intérêt. On y retrouve des ententes avec les milieux, le choix d'activité de formation et de publicité. Mais avant de diffuser largement le programme, il faut réaliser une dernière évaluation dans les conditions les plus réelles possibles. Il est utile de rechercher des alliances pour évaluer l'impact ou les effets du programme. Il convient d'établir des comparaisons avec des groupes qui ne reçoivent pas de programme, déterminer si des changements sont nécessaires, et retourner à l'outil pour l'améliorer. Il est nécessaire de toute façon d'évaluer régulièrement nos activités. Je ne crois pas en l'évaluation totale et finale ; elle doit consister en une série de petits pas, le but étant de s'améliorer, pas de sanctionner. Pour d'autres informations sur les évaluations, voir le site internet VIRAJ.

Je décrirai maintenant tour à tour les deux programmes. Parlons en premier lieu de ViRAJ.

ViRAJ existe depuis vingt ans. Destiné aux élèves de 14-15 ans, il comporte principalement deux sessions d'animation en classe, l'une posant la question : « qu'est-ce qu'un comportement de contrôle ? » et illustrant divers comportements abusifs, et l'autre construite autour d'une série de droits des deux partenaires et de messages. Deux messages principaux sont présents : Exercer un contrôle sur son ou sa partenaire au détriment de son développement est incompatible avec l'amour et Dans une relations de couple égalitaire, les partenaires ont les mêmes droits et la même liberté d'agir et de penser. Nommer les droits et articuler les discussions autour de ceux-ci permet aux jeunes de les utiliser plus facilement en période de stress.

Le théâtre forum est la pédagogie utilisée : un couple homme-femme animateurs devant une classe de 25 élèves environ jouent les scénettes illustrant des moments de vie (par exemple sur le contrôle de l'apparence

physique de la fille par le garçon) et encouragent la discussion. Des élèves rejouent ensuite la scène de façon positive. Les jeunes apprécient beaucoup cette activité fort dynamique et s'impliquent volontiers. Ce dialogue conçu depuis la fin des années 1990 fonctionne encore. Une révision a été faite en 2009.

ViRAJ a fait dès ses débuts l'objet d'évaluations (la plus récente de 2011 étant en rédaction) et une réflexion a été menée sur les limites du programme, s'agissant notamment de l'aide apportée aux victimes. Comme une loi québécoise oblige les intervenant-e-s scolaires à rapporter les agressions sexuelles, les jeunes en parlent peu. Ils consultent en général peu pour des problèmes de couple. Nous devons réfléchir sur les moyens de les aider, notamment l'agresseur, qui est véritablement laissé pour compte. Nous mettrons donc dans un deuxième programme un nouvel accent sur l'aide offerte par les pairs. Par ailleurs, selon nos évaluations de l'époque, les jeunes continuaient après avoir reçu ViRAJ à responsabiliser la victime, ce qu'il convient de combattre. Le rapport à la violence devait également être revu, lorsque des jeunes veulent répondre à la violence par la violence. Enfin, nous avons noté alors une demande forte de la part des jeunes de traiter plus spécifiquement de la violence sexuelle, qui était peu abordée dans ViRAJ.

Nous avons alors déclenché un processus de planification d'un nouveau programme de prévention pour élaborer PASSAJ, en mettant l'accent davantage sur l'encouragement de la solidarité et en travaillant sur les perceptions négatives face à la victime. Nous avons par ailleurs pu observer un manque de confiance chez les adolescent-e-s quant à la capacité à aider, d'où l'invention du MISER VRAI, par exemple.

Le programme PASSAJ, destiné aux 16-17 ans, comprend trois sessions d'animation en classes. Dans l'idéal, une école mettrait en œuvre ViRAJ à un certain âge et poursuivrait avec PASSAJ. Les objectifs particuliers de celui-ci sont de quatre niveaux : 1) comprendre la différence entre une relation saine et une relation où il y a présence de contrôle, de violence sexuelle ou de harcèlement sexuel, 2) reconnaître la responsabilité de la personne qui exerce la violence, 3) promouvoir le rôle aidant des témoins ou confident-e-s, 4) sensibiliser les jeunes aux conséquences subies par la personne victime et par celle qui agresse. Le harcèlement sexuel, problématique qui n'était pas abordée dans ViRAJ, a été ajouté dans PASSAJ avec la volonté de faire réfléchir les jeunes à la violence vécue en dehors du couple, afin de stabiliser leurs acquis autour de la dénonciation de la violence. Il fallait également tenir compte du fait que de nombreuses filles vivent du harcèlement sexuel, et que la dernière année à l'école secondaire représente la dernière occasion de les outiller avant le marché du travail. Notre équipe a également répondu à une demande des enseignant-e-s de les faire travailler en petits groupes, de les informer davantage au plan légal et enfin de les traiter comme des jeunes de 16 ans et de ne pas les infantiliser dans le choix des exercices.

La première rencontre est basée sur l'histoire d'un couple découpée en tranches de vie et illustrant un vécu de violence débouchant sur la violence physique. Des lecteurs sont invités à lire les extraits devant la classe. On

peut dans cette session aborder le cas de l'appui d'une amie du partenaire agresseur, qui illustre une réponse d'aide inadéquate. Plus tard, un exemple de réaction correcte d'un ami témoin de violence sera donné.

Dans la deuxième session, nous abordons la violence sexuelle à travers la discussion en petits groupes de scénettes et nous avons jugé bon de les outiller (deux tableaux) en plus sur les conséquences de la violence sexuelle. Nous nous efforçons d'augmenter l'empathie envers la victime en rapportant diverses dimensions de sa vie qui sont touchées. Nous signifions clairement aux agresseurs tout ce qu'ils perdent en utilisant la violence. En effet, au premier abord, ils se considèrent souvent gagnants.

La troisième session, novatrice, porte sur la méthode de résolution des problèmes en ce qui concerne le harcèlement sexuel vécu à l'école, dans les structures sportives et au travail. Autant pour la violence physique ou psychologique il est plus aisé d'identifier que tel geste sexuel est inadéquat ou réprouvé par la loi. Toutefois, pour le harcèlement sexuel, même si une loi le définit au Québec, il existe un flou quant aux interprétations. Ainsi, une blague peut être considérée comme un harcèlement sexuel ou non en fonction de la réaction qu'elle suscite. Aussi, au lieu d'énumérer des droits ou des interdictions, nous avons choisi d'aider les jeunes à trouver des solutions au problème, bâties à leur mesure, et à se préparer également à ce que leur solution ne fonctionne pas et à devoir recommencer. Certaines stratégies ne conviennent pas par exemple à des personnes timides, ou lorsqu'elles se retrouvent seules, etc. Les scènes discutées décrivent des situations de harcèlement sexuel de garçons dans les vestiaires sportifs ou de filles au travail et pendant les études.

En guise de conclusion, je dirais que nous pouvons toujours continuer à améliorer les programmes. Je suis entre autres véritablement préoccupée par la pornographie. À une époque, les féministes appelaient à la dénoncer. De nos jours, on ne la critique plus suffisamment. Par ailleurs, les jeunes sont nombreux à avoir des relations sexuelles dans un contexte d'amitié. Trente pour cent des jeunes sexuellement actifs dans l'enquête québécoise Parcours Amoureux des jeunes ont eu une relation sexuelle avec un « ami », pas un « amoureux ». Si nos programmes sont bâtis uniquement sur la relation amoureuse, nous ne répondons pas aux besoins de ces jeunes, et cela mérite une certaine réflexion.

Les ressources sur ces programmes sont disponibles en ligne, en plusieurs langues, et je vous invite à les consulter.

—

Présentation des dispositifs de l'association « Break the cycle : Empowering Youth to End Domestic Violence » des Etats-Unis

—



Sarah COLOMÉ

Coordinatrice des programmes, ONG « Break the cycle », Californie, États-Unis

Je vous remercie de m'accueillir parmi vous. Je suis chargée des programmes et de l'assistance technique au sein de l'ONG américaine « Break the cycle ». La mission de notre organisation est d'inspirer et soutenir les jeunes, pour qu'ils puissent créer des relations saines et donner naissance à une culture libérée de la violence. Notre ONG a été fondée en 1996, à Los Angeles, en Californie, suite au constat d'une insuffisance de services destinés aux jeunes, qui ne savaient vers qui se tourner lorsqu'ils étaient victimes de violences de la part d'un autre jeune. Il existait des services pour des jeunes victimes de violences commises par des adultes. Depuis 2004, l'ONG est également présente dans le district de Columbia (D.C.), à Washington, et sur tout le territoire

à travers internet.

Nous sommes principalement financés par le gouvernement, mais recevons également des donations privées et des bourses. Nous offrons un certain nombre de bourses à d'autres organisations. Mon poste est financé par une bourse spécifique destinée aux jeunes, et nous fonctionnons grâce à l'aide d'autres ONG, qui exécutent leurs propres projets.

Nous proposons des conseils juridiques gratuits pour les jeunes résidant à D.C. Nous avons formé 700 personnes, telles que des avocats et d'autres employés juridiques. 200 d'entre eux ont mis leur compétence au service des jeunes l'an passé. Nous soutenons des organisations locales, nationales et par état, aussi bien dans le domaine de la prévention que du soutien aux victimes. Mon travail consiste à aider 41 ONG à travers le pays à renforcer leurs capacités, à développer leurs programmes et à garantir leur mise en œuvre sur le long terme. Nous nous efforçons d'apporter une assistance aussi bien aux jeunes qu'aux membres de différentes minorités ethniques. Notre volonté est de garantir la plus grande efficacité possible de leur travail.

Nous nous appuyons avant tout sur la conviction que les jeunes sont capables de résoudre leurs propres problèmes, et qu'une culture libérée de toute forme de violence est accessible à tous, s'agissant aussi bien de la société en général, que des communautés. Nous travaillons avec les jeunes, car nous savons que la violence n'est pas un phénomène inné, mais s'apprend. Il faut commencer ce travail dès le plus jeune âge, notamment lorsque les jeunes entament leur première relation amoureuse. Notre action concerne les jeunes entre 12 et 24 ans, mais également leur entourage. Cette tranche d'âge se révèle fondamentale. Les jeunes font face à un certain nombre de risques et s'ils souffrent de violence au cours de cette période, ils souffriront d'autres violences à l'âge adulte, ou deviendront peut-être même auteurs de violences.

Le travail de « Break the cycle » est centré sur les jeunes et s'inspire d'eux pour mieux développer nos programmes par la suite. Nous utilisons deux méthodologies principales, en premier lieu le modèle socio-écologique. Le Centre pour le contrôle et la prévention des maladies des États-Unis utilise ce modèle pour mieux comprendre le fonctionnement humain. Nous nous efforçons de l'appliquer pour mieux appréhender la manière dont les violences sont vécues par les jeunes, et mieux intervenir auprès d'eux. Ce modèle tient compte de différents niveaux : l'individu, la communauté, la société. L'accumulation de tout ce que nous apprenons à la maison, à l'école, dans la société nous forme. Cela vaut également tout ce qui concerne le domaine de la violence. Nous utilisons ce modèle pour mieux définir nos interventions.

Nous adoptons des méthodes globales, pour tenter de mettre fin à la violence dans les relations des jeunes. Nos services juridiques aident les personnes à engager des procédures juridiques. Nous travaillons aussi avec des écoles pour créer des programmes encourageant des relations saines. Nous formons par ailleurs les jeunes non seulement à ne pas avoir recours à la violence, mais

aussi à construire des relations saines.

Le second modèle est celui du bien-être du point de vue de la santé publique. Pour nous, la santé n'est pas l'absence de maladie. Il en est de même pour le bien-être, qui tient compte du bien-être physique, économique et social, du fait de se sentir bien dans sa vie. Notre souhait est que les jeunes vivent des expériences positives et ne soient pas uniquement confrontés à des expériences négatives.

Sans revenir sur la définition de la violence, qui a été évoquée à plusieurs reprises aujourd'hui, il importe de reconnaître que ces violences sont très présentes. De nombreux jeunes en sont victimes. Une association américaine a publié une étude en 2015, indiquant qu'un jeune sur trois est victime de violences, psychologiques, physiques ou émotionnelles, ce qui est considérable. Nous devons accorder davantage d'importance à ces problèmes. Il ne s'agit pas uniquement d'une jeune femme sur trois, mais d'une personne sur trois, de garçons ou de filles de toute orientation sexuelle, etc.

Cette problématique touche les communautés, mais elle est également mondiale. Nous observons qu'on la qualifie souvent de personnelle. Les victimes n'en parlent pas à leurs proches ou à leur communauté dans la crainte des réactions éventuelles. Ils ont honte de soulever le problème. Mais cela stigmatise ces expériences, et ces personnes qui peinent à s'exprimer sont privées de toutes les ressources qui pourraient les aider. Il faut par conséquent insister sur le fait qu'il s'agit également d'un problème touchant toutes les communautés. C'est aussi la raison pour laquelle nous avons besoin de soutiens, de financements et de davantage de débats.

Les dynamiques dans les relations entre les jeunes ont déjà été évoquées. Le diagramme à l'écran est souvent utilisé aux États-Unis pour aborder la question des violences domestiques et dans les relations amoureuses. Il s'agit de la roue du pouvoir et du contrôle. Vous trouverez ce document interactif sur <http://www.theduluth-model.org/>. Il fait apparaître différents types de comportements, qui ne sont pas toujours considérés comme violents. Nous pensons souvent à la violence physique, mais comme nous l'avons constaté, il existe également d'autres formes de violence : psychologique, émotionnelle, etc. Nous incitons les jeunes à consulter cet instrument, qui les prend toutes en compte.

Nous évoquons souvent l'idée de pouvoir et de contrôle, s'agissant de violence dans les couples. Nous nous intéressons aussi aux normes de genre, qui imposent aux hommes d'être virils, forts et agressifs. Leur force se mesure en réalité à l'aune d'une personne moins forte à côté d'eux. Cette manière de définir la masculinité produit une influence sur la façon dont les jeunes hommes conceptualisent les autres personnes, et peut conduire à des comportements violents.

Le pouvoir et le contrôle sont au centre de la violence, s'agissant en particulier des violences sexuelles. Celles-ci sont souvent un moyen d'exercer son pouvoir et contrôle sur une personne, ce que l'on inculque aux jeunes hommes. Il faut s'efforcer de comprendre les dynamiques de pouvoir. Un certain nombre de recherches

ont montré que nous devons continuer à parler des différences d'identité de genre et mettre fin au binarisme des genres, ne pas considérer les seules identités masculine et féminine. Il faut également tenir compte d'autres identités, par exemple des « queers ».

En abordant la question des violences chez les jeunes, il importe de rechercher leur origine. Le binarisme des genres me semble fondamental de ce point de vue. La stigmatisation de l'identité et des expériences, et le manque d'éducation concernant les questions de violence peuvent créer un biais dans les différentes études sur les violences. Nous devons davantage sensibiliser nos jeunes dans les écoles. Nous savons que les jeunes femmes subissent davantage de violences physiques et les jeunes hommes sont plus souvent auteurs de violences. Mais certaines études anthropologiques qualitatives font ressortir que les jeunes femmes sont davantage auteures de violences psychologiques. Ces dernières constituent fréquemment une réponse à un acte initial de violence. Dans un exemple hétéronormé, un jeune homme exerce une forme de violence sur une jeune femme, et en réponse, celle-ci infligera également une violence. Notre souhait est de garantir que cette violence ne se reproduise pas.

L'on constate que les jeunes hommes ont recours à la violence pour exercer un pouvoir, et les jeunes femmes pour retrouver le contrôle perdu en raison de la violence de leur partenaire. Il est nécessaire de comprendre les origines des violences, afin de mieux définir les informations que nous voulons donner aux jeunes, et élaborer des programmes adaptés à leurs besoins. En outre, en s'intéressant aux jeunes hommes auteurs de violences, la recherche a montré que celles-ci sont souvent liées à l'acceptation des normes de genre. Les jeunes hommes intégrant davantage ces normes, sont plus susceptibles d'être auteurs de violences contre leur partenaire. Les statistiques sont les mêmes en ce qui concerne les violences sexuelles, en particulier à l'université. Les jeunes hommes qui croient en ces mythes du viol sont plus enclins à violer des jeunes femmes.

Pour faire participer les jeunes aux programmes, nous incitons les organisations à prendre en compte leur voix. Nous menons des recherches quantitatives et qualitatives, et nous nous inspirons véritablement de ce qu'ils expriment, notamment pour remettre en question notre travail et identifier nos défaillances, etc. Pour être honnête, notre pratique a démontré que les programmes les plus utiles sont ceux reflétant l'expérience des jeunes.

Nos méthodes de participation comprennent notamment l'éducation par les pair-e-s pour les pair-e-s. Nous avons organisé des conseils de jeunes, des campagnes de sensibilisation en ligne et des programmes de sensibilisation dans les communautés.

Nous mettons par ailleurs à disposition des jeunes un site internet <http://www.loveisrespect.org/>. Nous sommes convaincus que le meilleur moyen d'agir est de créer des partenariats efficaces. Ce projet est né de la collaboration avec la hotline nationale contre les violences domestiques. Il constitue le site le plus complet à ce jour pour faire participer, sensibiliser et garantir « l'empowerment » des jeunes pour prévenir les relations de

violences et y mettre fin. Nous y avons fait participer toutes les organisations partenaires, notre conseil des jeunes, etc. Le site contient un chat disponible 24h/24, une ligne téléphonique. Il est aussi possible d'envoyer des SMS. Ainsi, les jeunes peuvent créer un lien pour s'exprimer, parler de leur situation et de leurs préoccupations à travers l'un de ces moyens de communication.

Parfois, les jeunes ne veulent pas admettre qu'ils sont dans une relation, notamment homosexuelle, car ils ne peuvent pas en parler, en particulier à leurs parents. Ce service de chat ou de SMS est un moyen pour eux de garder une distance protectrice, tout en ayant accès à un certain nombre de ressources. Leur interlocuteur ou interlocutrice est une personne formée, et souvent, un-e autre jeune. En effet, nos études ont établi que statistiquement, les jeunes victimes de violence sont plus susceptibles d'aborder ces questions avec un-e autre jeune qu'avec un-e adulte, tel qu'un-e policier ou policière, un-e proche ou un-e avocat-e. Ces services de SMS, chat et téléphone sont aussi accessibles en espagnol, de même que pour la communauté sourde et muette.

L'interactivité est l'un des moyens d'assurer une participation des jeunes. J'attire également votre attention sur un test sur la relation saine, que nous avons créé avec l'aide de notre conseil de jeunes. Si le résultat du test témoigne d'une relation saine, le ou la jeune est félicité-e. Dans le cas contraire, une explication est donnée sur la raison pour laquelle tel ou tel comportement n'est pas sain. Ce test est également utilisé dans nos sessions de formation. Je souligne à cet égard que toutes les ressources disponibles sur notre site sont gratuites. Les jeunes peuvent ainsi le consulter librement sans avoir à se justifier ou donner des explications. Ces ressources sont importantes, non seulement pour les victimes, mais aussi pour les proches ou les ami-e-s de victimes.

D'autre part, nous organisons des formations sur les plans de sécurité, qui sont un moyen de garantir la sécurité dans un certain espace. Par exemple, un jeune homme de 15 ans, victime de violence de la part de son partenaire, fréquentant la même école, et suivant certains cours avec lui, peut s'adresser à notre hotline. L'interlocuteur-riche doit trouver une solution pour qu'il puisse se sentir en sécurité à l'école. La législation américaine dispose que la victime n'a pas à partager le même espace que son agresseur. Les mesures de sécurité consistent par exemple à établir une liste d'ami-e-s qui peuvent l'accompagner d'une classe à une autre. Le personnel d'une école doit être formé à ce genre de cas et être en mesure d'apporter une véritable aide et de réagir si la situation se détériore, si d'autres violences surviennent.

Le projet « Love is respect » est financé par la NFL (National Football League). Il a fait l'objet d'une évaluation en 2013, et nous avons sondé l'efficacité de ses méthodes. Les résultats de l'étude ont fait apparaître que les jeunes ayant eu recours au site appréhendaient mieux la notion de violence, étaient plus en mesure de catégoriser les différents comportements violents, toléraient moins les violences, et revendiquaient davantage d'égalité dans les relations.

J'attire également votre attention sur notre Conseil na-

tional des jeunes (NYAB), créé avec la plateforme Love is respect, et composé de jeunes du collège à l'université. Ses membres nous aident à construire le site au fur et à mesure. Cet espace est destiné aux jeunes qui ont la réelle volonté de faire la différence dans le domaine des violences dans les relations des jeunes. Il constitue l'une des méthodes que nous utilisons pour impliquer les jeunes.

Les membres du Conseil sont élu-e-s pour un mandat de deux ans et organisent des conférences une fois par mois. Ils ne se contentent pas d'apporter du contenu au site, mais réalisent également de nombreux programmes. Ils décident des campagnes à mener. Cette organisation se donne véritablement les moyens d'agir, et nous permet d'entendre la voix des jeunes. J'ignore si vous avez également pu créer un tel conseil. Nous nous efforçons pour notre part de combattre ce que ce que nous appelons l'« adultisme », qui est l'oppression fondée sur l'âge, et selon lequel les adultes décident de tout. Dans le contexte de notre travail, nous essayons de dire que les adultes ne savent pas toujours nécessairement ce qui est le mieux pour les jeunes. Nous recherchons des moyens efficaces et les meilleures pratiques pour lutter contre les violences dans leurs relations. Disposer d'un Conseil des jeunes, et inclure leur perspective dans le travail revêt ainsi une grande importance à nos yeux.

D'autre part, il est nécessaire de réfléchir à différentes formes d'action. À cet égard, des solutions en ligne pourraient être intéressantes pour vous. De nombreuses violences ont été observées sur internet, et les jeunes utilisent souvent les nouvelles technologies pour exercer leur violence. Une recherche effectuée en 2013 a montré que 12 % des jeunes avaient été auteurs de cyberviolences. Ces statistiques concernaient uniquement les personnes en couple. Il faut insister dans ce domaine non seulement sur les violences, mais également sur la construction de relations saines, même sur internet. Les personnes auteurs de violences sur internet se révèlent être des auteurs de violences également dans la vie réelle. Ils ont parfois commis des violences psychologiques, physiques et sexuelles. Il y a véritablement lieu de s'attaquer au problème à la racine, en tenant compte du fait que les jeunes communiquent via internet, qui est donc aussi le lieu où l'on doit lutter contre cette violence.

Je voudrais également mentionner un programme lié à Loveisrespect : le programme « Start Talking ». Il s'appuie sur ce que nous avons appris des jeunes. Nous avons constaté l'existence de nombreux programmes longitudinaux qui ne prenaient pas suffisamment en compte la notion de genre. Nous souhaitons mettre l'accent sur la construction de relations saines. Ce programme a ainsi débuté par des activités pilotes. Nous avons entamé des études pour son extension dans d'autres régions. Il consiste en 10 sessions de 40 minutes, conduites par un-e adulte et un-e jeune volontaire, formé-e-s pour organiser ces activités ensemble. La formation inclut notamment un débat mené par le ou la jeune.

La question de la langue est ici essentielle. Nous avons pris conscience, grâce à notre Conseil de jeunes, qu'en réalité, nous ne parlions plus la même langue qu'eux ou elles. Nous utilisons des mots qu'ils ou elles n'utilisent

plus. Pendant ces activités de « Start Talking », nous discutons avec les jeunes des mots qu'ils ou elles emploient, et nous efforçons de prendre en compte leur réalité. Ainsi « dating » [littéralement : rencontre amoureuse, le fait de sortir ensemble] renvoie pour les jeunes à une relation proche du mariage, et « dating abuse » [qu'on pourrait traduire par : violences dans les rencontres amoureuses] n'a donc aucun sens à leurs yeux.

D'autre part, le programme évolue. Il ne s'agit pas d'une expérience homogène, certaines communautés utilisant d'autres mots pour les mêmes phénomènes. L'idée consiste ainsi à l'adapter à chaque communauté. Nous souhaitons, en coopération avec nos partenaires, en faire une activité inclusive et nous efforcer de rendre nos exemples les plus neutres possible du point de vue du genre. Nous choisissons par exemple des prénoms qui ne sont pas associés à un genre, à une origine ou à une ethnicité. Nous n'en avons pas toujours conscience, mais lorsque les jeunes notent ce qui ne reflète pas leur communauté ou leur identité, ils ne s'identifient absolument pas.

Par ailleurs, nous utilisons le jeu « The Relationship Spectrum » [ou : éventail de relations] montrant différents scénarios, et il vous appartient de décider si telle relation est saine, malsaine ou violente. De nombreux comportements sont difficiles à identifier pour les jeunes, notamment en raison de l'influence des médias, de la pornographie, des messages transmis par leur communauté, etc. Ce jeu constitue un bon moyen de leur montrer que le fait qu'ils ou elles ne soient pas tout à fait sûr-e-s de la réponse correcte ne constitue pas un problème. Ils ou elles pourront instaurer des relations saines en apprenant.

J'apprécie également que ce programme « Start Talking » soit mené par les pair-e-s. Les jeunes hésitent souvent à demander de l'aide lorsqu'ils ou elles sont victimes de violences. Même les officiers de police et les parents ne savent quelles dispositions prendre face à une telle situation. Les jeunes craignent d'être embarrassé-e-s, d'être mis-e à l'écart, et que le ou la partenaire finisse également par subir les conséquences. Nous savons que l'amour malsain existe aussi, et une victime de violence peut malgré tout se sentir encore amoureux ou amoureuse de l'autre. Aussi, nous nous intéressons à cette tranche d'âge, afin de leur donner les outils permettant d'être indépendant-e-s.

Vous pouvez également télécharger sur le site des documents sur les cyberviolences, les violences sexuelles, ou physiques, etc. Durant nos formations pour les adultes, nous leur demandons d'être des allié-e-s. En ce qui concerne les formations pour les jeunes, il est primordial de leur signifier que vous les croyez. Nous ne sommes pas toujours à l'aise avec cette phrase, auquel cas, je conseille de dire : « Merci d'être venu-e vers moi ». Les jeunes craignent parfois de ne pas être pris au sérieux par les adultes. Il importe de garder à l'esprit que ces adolescents et adolescentes vivent souvent leur première relation. Vous vous souvenez certainement à quel point c'était intense pour vous aussi à l'époque.

Il est également essentiel de ne pas prendre le contrôle de la situation, à moins qu'il ne s'agisse d'une urgence.

Il faut donner aux jeunes le pouvoir d'agir, surtout lorsqu'ils ou elles ont le sentiment d'avoir perdu tout contrôle. Il importe de leur faire savoir que ce sont eux ou elles qui connaissent le mieux leur vie et leur donner les options permettant de définir eux-mêmes des étapes suivantes. Ils ou elles s'appliquent alors réellement à faire ce qu'ils ont décidé. Il faut d'autre part éviter de minimiser les violences, qu'il s'agisse de harcèlement ou de violences physiques, ou de faire des suppositions sur l'identité sexuelle ou de genre de votre interlocuteur-riche. Un espace ouvert doit être préservé pour que la personne puisse s'exprimer à ce sujet, si elle le souhaite. Il m'apparaît aussi judicieux, lorsqu'ils ou elles viennent vers vous, de faire valoir qu'ils ont fait preuve de courage pour eux-mêmes.

Le travail avec les jeunes nécessite de s'équiper et de faire preuve de réactivité. Il est important de se former tout au long de la vie. Il ne faut pas s'imaginer être en mesure de faire face à toute forme de violence, dans tout contexte, après une seule séance de formation. Il m'apparaît utile de communiquer avec des personnes travaillant dans des milieux et contextes divers. Les obstacles et les défis diffèrent selon les communautés, et il est essentiel de s'informer. Je vous encourage à toujours apprendre et tirer parti des pratiques des autres.

Il me semble également important de développer des partenariats avec les différents prestataires de services, les acteurs et actrices au contact avec les victimes de toutes formes de violence, et de créer un réseau de référence. Il ne s'agit pas uniquement de foyers, mais aussi des acteurs sociaux, juridiques, etc. D'autre part, nous avons conscience des nombreux problèmes d'accessibilité à ces services. Ainsi, il est difficile pour certaines personnes qui ne sont pas identifiées comme femmes, ou aux femmes souffrant d'un handicap, d'avoir accès à certains foyers. Il est nécessaire de recenser les places dans les foyers, notamment celles accessibles aux femmes en situation de handicap, ou aux LGBT, etc.

En matière de plaidoyer, nous avons créé sur le site Loveisrespect.org des fiches descriptives de toute la législation par état. Il est primordial d'analyser les politiques et les lois, et de s'assurer de leur efficacité. En effet, certaines mesures prévues par certaines lois participent d'une bonne intention, mais une fois mises en œuvre, produisent des résultats catastrophiques. Ainsi, la comparaison des fiches sur la Californie et le Missouri fait apparaître que des mesures d'éloignement sont accessibles dans les deux états. Ils disposent tous deux d'une définition des violences sexuelles. Mais, la définition des violences dans les relations amoureuses et sexuelles est souvent absente des législations. Il est obligatoire de rapporter les violences perpétrées sur les jeunes par des adultes. En Californie les jeunes de moins de 18 ans peuvent avoir accès à une mesure d'éloignement, y compris contre un-e autre jeune. En revanche, dans le Missouri, un-e jeune ne peut demander une telle mesure contre son ou sa partenaire, ce qui s'avère problématique lorsqu'ils ou elles fréquentent la même école et habitent le même quartier que leur agresseur.

Il convient de promouvoir des politiques et des lois inclusives, prenant en compte les violences envers les jeunes, et pas uniquement des adultes. Lorsque nous faisons

référence aux violences, il s'agit souvent de violences faites aux femmes ou de violences des adultes, qui sont assurément des problèmes fondamentaux. Mais il est également indispensable de prendre en considération les violences des jeunes, et mettre en place des programmes qui leur sont spécifiquement destinés. À défaut, nous n'empêcherons pas la mise en place d'habitudes néfastes, qui pourraient se transformer ultérieurement en phénomènes plus graves.

Il est peut-être aussi important pour vous de travailler de concert avec vos législateurs, et partager votre expérience et vos connaissances des jeunes, de ce qu'ils ont vécu en tentant d'avoir accès à des services, notamment juridiques. Nous travaillons tous avec des jeunes, et connaissons probablement tous une personne ayant subi des violences au sein d'une relation. À cet égard, je voudrais mettre en avant les points suivants, qui me semblent essentiels, pour assurer le succès de nos actions :

- / apprendre ;
- / connaître les ressources de la communauté ;
- / apprendre à reconnaître les signes d'alerte ;
- / savoir comment intervenir de la manière la plus appropriée ;
- / faire participer les jeunes à votre travail ;
- / promouvoir le respect et la responsabilité.

Le meilleur moyen de faire passer le message aux jeunes est de leur rappeler qu'ils et elles ont des droits : d'avoir des relations saines et sûres, d'être libres de leur corps, de choisir avec qui ils ou elles veulent sortir, et de définir leurs relations comme ils ou elles le souhaitent. Nous devons leur donner le pouvoir d'agir pour qu'ils et elles sachent qu'il leur appartient de conter leur propre histoire et leur donner les moyens de bâtir des relations saines. Plus nous respecterons leurs histoires, mieux nous parviendrons à travailler avec les jeunes.

L'engagement d'une collectivité territoriale contre les violences dans les relations amoureuses des jeunes : l'Etat de Vaud, Suisse



Magaly HANSELMANN

Déléguée à l'égalité, Cheffe du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH), Etat de Vaud, Lausanne, Suisse

Nous vous présenterons une petite partie de notre réalité : chez nous aussi, la violence domestique tue. Il s'agit même de la cause la plus importante de décès dans les homicides rapportés par la police. Nous avons souhaité articuler nos deux présentations pour montrer les engagements des autorités politiques et des institutions, et la nécessité de coordonner et gérer les actions sur le terrain de manière intégrée, pour assurer un maximum d'effet sur la population concernée.

J'ai été responsable des finances et des statistiques, et intervenante dans un centre d'hébergement et de conseil, Solidarité femmes. Je possède ainsi une expérience directe de terrain, s'agissant des questions de violences domestiques et du suivi des femmes confrontées à ces violences. J'ai travaillé pour Amnesty international, pour sensibiliser les autorités aux questions de violences

domestiques. Par ailleurs, j'ai été active dans le domaine de l'intégration des étrangers et de la prévention du racisme, et j'ai monté le bureau cantonal concerné. Je dirige actuellement le Bureau cantonal vaudois de l'égalité entre les femmes et les hommes. Je suis accompagnée de Mme Raphaëla MINORE, Cheffe de projet au Bureau de l'égalité, chargée des questions de violences domestiques, et plus spécialement du programme « Sortir ensemble et se respecter ». Elle est la cheville ouvrière non seulement du projet pilote vaudois actuel d'implantation de ce programme, mais également de son évaluation, et auteure de l'étude de faisabilité ayant précédé le projet actuel.

Les missions du Bureau de l'égalité consistent à lutter contre toute forme de violence et de discrimination, directe et indirecte, à l'égard des femmes, dans toutes les sphères de la vie publique politique. Comme vous le savez, la Suisse applique la démocratie directe. Chaque changement de Constitution, chaque nouvelle loi au niveau fédéral fait l'objet d'une votation populaire. Cela pour vous montrer à quel point les femmes et les hommes ont dû se mobiliser pour acquérir un certain nombre de droits. C'est ainsi que s'expliquerait le fait que nous les ayons obtenus aussi tardivement par rapport aux autres pays d'Europe. Les femmes n'ont, par exemple, acquis le droit de vote au niveau fédéral qu'en 1971, parmi les dernières dans les pays européens.

Notre action se développe en plusieurs axes prioritaires. Nous sommes très actifs en matière d'égalité dans l'enseignement et la formation. Les stéréotypes de genre se construisent très tôt, et l'identité de genre et la socialisation sont très précoces. Nous intervenons dans les classes, à travers une journée intitulée « Oser tous les métiers », auxquelles participent chaque année plus de 18 500 enfants, filles et garçons. Nous produisons également du matériel pédagogique à l'intention des enseignantes et des enseignants.

D'autre part, nous déployons notre action dans le domaine de l'égalité dans l'emploi. La loi sur l'égalité interdit toute discrimination dans les relations de travail. Nous apportons un soutien juridique aux personnes discriminées. Nous sommes aussi référents pour les questions d'égalité dans l'administration.

Comme vous le savez, la violence domestique est considérée comme une violence de genre, une violence faite aux femmes. Vous avez évoqué ce matin la Convention d'Istanbul, que la Suisse a signée. Sa ratification, si possible l'année prochaine, nécessitera une consultation des régions, et des cantons. La Suisse étant très décentralisée, les cantons disposent de pouvoirs considérables. Ils sont par exemple seuls compétents en matière de police et de formation.

Le Bureau de l'égalité pilote la politique cantonale en matière de lutte contre la violence domestique. Notre objectif vise à sortir la violence domestique de l'espace privé, pour assurer une politique publique en la matière, une politique de sécurité, de santé, sociale, etc. En effet, il est impossible de lutter efficacement contre la violence domestique seul, que l'on soit professionnel-le spécialisé-e, policier ou policière, enseignant ou enseignante, etc. Nous proposons des stratégies aux politiques, et

formons les professionnel-le-s, notamment ceux de la chaîne pénale.

Le canton de Vaud, l'un des plus grands de Suisse, compte 700 000 habitant-e-s, sur une population globale de 8 000 000. Nous dénombrons plus de 2 600 infractions de violence domestique par an, soit près de la moitié des infractions de violence. Trois homicides sur quatre relèvent de la violence domestique en 2013, et quatre sur cinq en 2012. Ces dernières années, nous relevons 3,5 infractions pour 1 000 habitant-e-s, contre une moyenne nationale de 2,1. Dans 88 % des cas, la violence est exercée par des hommes envers des femmes. Des enquêtes internationales montrent que 5 à 12 % des femmes sont exposées aux violences conjugales. En Suisse, ce pourcentage se situe entre 11-12% des femmes ont subi de la violence physique et/ou sexuelle durant sa vie, et 40 % de la violence psychologique.

Comme les conventions internationales le reconnaissent, la violence domestique n'est pas un problème privé. Elle implique la responsabilité des Etats et des autorités publiques. Le Conseil d'Etat du canton de Vaud a pris ses responsabilités en mettant en place un programme d'action stratégique, déployé en sept axes, et notamment : agir plus efficacement envers les auteurs de violence domestique, développer des actions destinées aux enfants exposés à la violence domestique, sensibiliser et prévenir la violence auprès des jeunes, améliorer la formation des professionnel-le-s, notamment ceux de la chaîne pénale. Ainsi, la question de la violence domestique fait partie de la formation de base et continue des policiers et policières. Nous devons aussi améliorer la prévention auprès des populations migrantes, s'agissant notamment de la question des mariages forcés et des autorisations de séjour. Nous faisons du lobby auprès des autorités fédérales pour que les femmes présentes sur le territoire par regroupement familial puissent rester lorsqu'elles sont victimes de violences domestiques après leur séparation. Nous animons un réseau de professionnel-le-s très actif et développons les structures existantes, pour faciliter leur accès dans tout le territoire vaudois.

Dernièrement, le canton de Vaud a pris des engagements extrêmement forts. Nous assistons à un changement de paradigme, notamment en ce qui concerne l'intervention auprès des auteurs de violences domestiques. Jusqu'à présent, les femmes fuyaient le domicile pour des raisons de sécurité. Depuis le 1er janvier 2015, nous appliquons des directives de police claires pour expulser les auteurs de violence domestique beaucoup plus systématiquement, afin que les enfants et les femmes puissent rester. Nous avons par ailleurs mis en place une intervention d'urgence socio-médicale pour les femmes et les enfants restant au domicile. Nous avons instauré une transmission d'information plus systématique aux organes qui s'occupent des auteurs de violences domestiques, afin d'inciter ces derniers, hommes et femmes, à suivre des programmes socio-éducatifs. La question de la prévention de la violence et de la sensibilisation précoce fait partie de ce dispositif intégré, avec tous les acteurs : ONG, police, services concernés, etc.

La violence de couple chez les jeunes est également

une réalité en Suisse. Deux études ont été menées récemment, dont l'une montre que sur 6 700 jeunes interrogés de 15 à 17 ans, 15 % ont subi une agression avec contact physique, dont des agressions sexuelles avec pénétration pour 3 % des filles et 0.5 % des garçons interrogés, et sans pénétration pour 20 % de filles contre 8 % pour les garçons. 30 % de jeunes ont subi des agressions sexuelles sans contact physique. Les filles sont, là aussi, touchées deux fois plus que les garçons, et dans 40 % des cas, l'auteur est le petit ami de l'époque ou un flirt, donc une personne connue.

La dernière étude, l'enquête ETH dont les résultats complets seront présentés le 21 mai, lors d'une journée nationale, porte sur deux classes d'âge. Les rapports sexuels forcés concernent 1,2 % des filles contre 0,7 % des garçons dans la tranche d'âge de 15 à 16 ans, et 3 % des filles dans la classe d'âge de 17 à 19 ans, contre 1,4 % des garçons. En ce qui concerne la violence physique, elle touche dans la tranche des 15 à 16 ans, 18 % des filles contre 26 % de garçons, et dans la tranche d'âge de 17 à 19 ans, 29 % des filles contre 37 % des garçons. L'on constate un plus grand nombre de garçons touchés par la violence physique. En revanche, si l'on considère le type de violence, les garçons font preuve des formes les plus graves de violences : torsion du bras, menaces avec armes, etc. En ce qui concerne l'emprise ou le contrôle, dans les 15-16 ans, 72,6 % des filles en sont victimes, contre 68,3 % des garçons, et dans les 17-19 ans, 76,9 % des filles sont concernées, contre 65,7 % des garçons.

Les facteurs de risque identifiés rejoignent en partie ceux évoqués plus tôt. Le facteur le plus important est la normalisation de l'utilisation de la violence, et le deuxième les représentations stéréotypées des rôles des femmes et des hommes. Il faut aussi mentionner la violence infligée par les parents, de même que la différence d'âge dans les couples.

Pour le canton de Vaud, l'éducation à la problématique des abus est importante dès les premières expériences amoureuses, afin de favoriser l'apprentissage de modèles positifs. Les jeunes ont tendance à banaliser les comportements abusifs. Il est primordial de leur permettre d'agir sur la violence pour prévenir la récurrence, et de s'efforcer d'en limiter l'utilisation à l'âge adulte. L'on constate d'ailleurs un taux élevé de reproduction intergénérationnelle : 40 % à 60 % des auteurs de violences domestiques ont eux-mêmes été exposés à celles-ci durant leur enfance.

Le canton de Vaud a mis en place, avec d'autres cantons la plupart du temps, des sites d'aide et d'information pour les adolescents. Un site dédié à la prévention de la violence, <http://www.violencequefaire.ch>, comporte un volet spécifique aux populations de moins de 18 ans « comeva.ch ». Un site généraliste s'adresse aux jeunes, mais pas uniquement sur la violence domestique, <http://www.ciao.ch>, ainsi qu'une ligne téléphonique d'aide et de soutien pour toute la Suisse, Pro Juventute : 147, non spécifique aux violences domestiques.

Nous n'avons pas encore procédé à l'évaluation de ces sites, mais autant le site pour les adultes, <http://www.violencequefaire.ch>, est très bien utilisé, celui à destina-

tion des jeunes enregistre peu d'utilisation. S'agissant du deuxième site généraliste, <http://www.ciao.ch>, où l'on traite également des questions de violence dans les relations amoureuses, nous avons enregistré, sur un semestre en 2014, près de 10 000 visiteurs et visiteuses et 1 million de pages vues par les jeunes. 27 % d'entre eux l'utilisent par smartphone. Ce site contient également un chat, et est présent sur Facebook, et 17 institutions partenaires professionnels répondent aux jeunes de manière systématique et professionnelle.

Le politique souhaite souvent disposer d'une mesure permettant de résoudre l'intégralité de la problématique, ce qui est impossible. Toutes les mesures évoquées sont complémentaires. Il nous a semblé extrêmement important d'aller à la rencontre des jeunes de la manière la plus systématique possible, et la plus fondée du point de vue scientifique. Aussi, nous avons choisi de collaborer avec la fondation Charlotte Olivier et l'unité de médecine de violence de l'hôpital universitaire du canton pour mettre en place un programme de prévention des violences et des comportements abusifs, inspiré d'un programme testé, datant de 1994, et provenant des États-Unis, « Safe Dates », et faisant l'objet d'une étude de faisabilité identifiant les lacunes dans son application.

Présentation du programme de travail avec les jeunes « Sortir Ensemble et Se Respecter »



Raphaëla MINORE

Cheffe de projet, Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH), Etat de Vaud, Lausanne, Suisse

Les objectifs des programmes de prévention des violences et des comportements abusifs dans les relations, comme « Safe Dates » ou « Sortir ensemble et se respecter », visent à permettre aux jeunes de prendre conscience et de comprendre la problématique de la violence de couple, en les amenant à se questionner sur ce qu'on appelle les facteurs de risque au sens large, tels que les normes sociales, à détecter les stéréotypes de genre, à identifier les comportements abusifs ou violents, en raison de l'acceptation et de la banalisation de la violence présente chez les jeunes, et à comprendre l'origine de la violence et ses conséquences. Nous travaillons sur les facteurs dits de risque, ainsi que sur les facteurs de protection, en leur permettant d'acquérir des compétences positives, de disposer de clés pour réagir à la colère, d'avoir une meilleure communication, d'aider les ami-e-s en difficulté, et de connaître les services d'aide aux victimes.

Le programme « Sortir ensemble et se respecter », est adapté d'un programme américain, « Safe Dates », visant à réduire les comportements abusifs dès les premières fréquentations amoureuses, en promouvant aussi les compétences sociales et émotionnelles des jeunes. Datant de 1994, il a été évalué positivement.

Les études d'impacts sur plus de 1 800 jeunes, impliqués dans « Safe Date », mettent en avant qu'ils et elles banalisaient moins les violences, percevaient mieux les conséquences négatives de leur comportement, réagissaient de manière moins destructive à la colère, étaient mieux au courant des services d'aide aux victimes. Aussi, sur la base de ces résultats positifs, « Safe Dates » a été adapté au contexte suisse romand, suite à une étude réalisée en 2002 par Jacqueline De Puy, Sylvie Monnier, et Sherry Hamby. Cette adaptation a donné lieu au programme « Sortir ensemble et se respecter ».

Ce programme est délivré à de petits groupes de 6 à 10 jeunes, entre 13 et 16 ans. L'enquête de faisabilité a mis en avant qu'il pouvait aussi convenir à des jeunes plus âgés, jusqu'à 24 ans. Il se décline en 9 séances hebdomadaires, conduites par un duo d'intervenant-e-s formé-e-s, et comporte des scénarios de la vie quotidienne, sur lesquels les jeunes réfléchissent et discutent ensemble. Il faut signaler que ces séances ne sont pas thérapeutiques. Les animateurs relancent les discours, mais ne jugent pas les jeunes. Ceux-ci s'autorégulent entre eux.

La première séance traite des attentes des jeunes par rapport à une relation amoureuse. Elle a pour but de leur permettre d'affirmer leurs aspirations, mais aussi de cerner les différents types de relation, de quoi une relation amoureuse harmonieuse est faite, et d'explorer la notion de choix dans une relation. La deuxième et troisième séances traitent des comportements abusifs, et informent les jeunes sur les signaux d'alarme afin de pouvoir les détecter ainsi que sur l'origine des abus. A cet égard, j'utilise souvent l'exemple de la jalousie excessive, qui n'est pas une preuve d'amour, mais bel et bien un comportement abusif. Il s'agit également de distinguer ce qui est abusif et ce qui est blessant dans une relation.

La quatrième et la cinquième séances portent sur les moyens d'aider les ami-e-s en difficulté, aussi bien les victimes d'abus que les auteurs. La sixième séance traite des stéréotypes de genre. La septième séance aborde la problématique des agressions sexuelles, en travaillant notamment sur celles dites sans violence physique, exercées sous chantage affectif. Les deux dernières séances promeuvent les compétences positives en ce qui concerne le partage du pouvoir et la communication. Elles permettent aux jeunes de se familiariser avec les outils pour améliorer leur communication, de comprendre leur propre fonctionnement face à la colère, et d'avoir des conseils pour maîtriser leur colère et verbaliser leurs émotions.

Je vous propose de décrire deux exemples de scénarios. Dans le premier, Patrick et Béatrice ont invité des ami-e-s pour regarder un film. Au début, Béatrice est d'accord de servir les chips et les boissons. Mais quand elle refuse de le faire, Patrick se fâche et la frappe. Ce type de situation s'est avéré à plusieurs reprises, et les ami-e-s en ont été témoins. Nous demandons aux jeunes s'ils déclinent dans cette situation un comportement abusif. Nous les amenons à s'interroger : si Patrick n'avait pas frappé Béatrice, conclurait-on également à un comportement abusif ? Cela permet aux jeunes d'identifier un

comportement abusif avec une violence physique, mais également la violence psychologique, en amont.

Le scénario de la séance 3 met en scène Mario et Nathalie, qui sortent ensemble depuis un mois. Mario vient chercher Nathalie pour aller au cinéma. Quand il arrive, il lui dit d'aller se changer, en ajoutant qu'elle n'a aucun goût et ne doit pas discuter quand il lui dit quelque chose. Là encore, nous demandons si les jeunes déclinent un comportement abusif, pourquoi Mario se comporte de cette façon, et que peut-il arriver sur le long terme à Nathalie si elle est systématiquement obligée de changer ses vêtements avant de sortir.

Un dernier exemple concerne les croyances liées aux agressions sexuelles. Nous travaillons les notions telles que « les filles faciles se font violer, pas les autres », « les hommes victimes de viol sont généralement homosexuels », « les viols sont rares, un petit nombre de femmes en sont victimes », « les femmes crient au viol pour se venger de quelqu'un ». Les animateurs et animatrices font état de l'étonnement des jeunes quant aux réactions des un-e-s et des autres sur ces sujets. En effet, il s'agit de croyances très ancrées, même si les réponses nous paraissent logiques. Nous abordons également les croyances suivantes : « les filles portant des habits sexy l'ont bien cherché si elles se font violer », « la majorité des viols est commise par une personne de l'entourage de la victime » (ce qui est confirmé par les résultats des études à ce sujet auprès des jeunes).

L'on sait par ailleurs que l'affirmation « si une fille tente de résister à un viol, elle va probablement être gravement blessée » est fautive, car les études mettent avant que dans 60 % à 70 % des cas, si on résiste, on a des chances d'éviter l'agression sexuelle. L'on sait qu'il est faux d'affirmer que « forcer quelqu'un à avoir des activités sexuelles n'est pas un crime si les deux personnes sortent ensemble depuis longtemps et ont déjà eu souvent des relations sexuelles ».

Nous prenons véritablement le temps d'aborder ces stéréotypes avec les jeunes. Ces notions sont reprises de séance en séance, et cette répétition fait la force de ce programme. La fréquence hebdomadaire permet par ailleurs aux jeunes de réfléchir à ce qu'ils et elles observent entre les séances.

Magaly HANSELMANN

Les buts du projet vaudois consistent ainsi à implanter de manière pérenne ce programme « Sortir ensemble et se respecter » au sein des structures en contact avec les jeunes, les centres de loisirs et de prévention, les écoles, ainsi que les foyers spécialisés. Il vise aussi à offrir au plus grand nombre de jeunes la possibilité d'agir sur leur comportement abusif, et de garantir le maintien et la qualité du programme, tout en s'efforçant de le pérenniser.

En effet, ce programme est considéré comme relativement exigeant par les institutions. Les deux personnes qui le gèrent avec les jeunes doivent être formées pendant deux jours, ce qui exige de négocier cette formation avec les institutions, et nous les soutenons dans cette démarche. Par ailleurs, il est relativement difficile

d'intégrer neuf séances d'une heure et demie dans un programme scolaire. Sensibiliser est aisé, mais on est moins certain de l'impact auprès des jeunes pour faire diminuer la violence domestique.

Nous avons touché ces différents types d'institutions et avons convenu avec elles qu'elles veilleraient à donner le temps aux professionnel-le-s de suivre la formation et de mener le programme dans de bonnes conditions. Nos objectifs visaient ainsi à tester le programme, les conditions de sa mise en œuvre, les méthodes des professionnel-le-s pour l'adapter en fonction de leur public cible et du contexte, les effets auprès des jeunes, et d'étudier sous quelles conditions il peut être intégré aux institutions de manière pérenne. L'étude de faisabilité a pu vérifier que certaines thématiques n'étaient pas suffisamment abordées. Il s'agit notamment de la question des LGBT, le contexte migratoire et l'interculturalité, de même que les nouveaux médias et les réseaux sociaux.

Nous coopérons avec des institutions reflétant une bonne représentativité dans le canton, qui est à la fois urbain et très rural. Nous avons fait campagne auprès de vingt institutions et offert de les soutenir dans le domaine de la formation à l'animation du programme.

A ce stade, nous avons déjà émis un rapport intermédiaire, faisant état de résultats très prometteurs. Les retours de la totalité des professionnel-le-s interrogé-e-s sont positifs. Ils s'accordent à dire que le programme correspond aux besoins des jeunes et des professionnel-le-s. Leur quasi-totalité a souhaité se former à l'animation. Nous élaborons souvent les vignettes avec eux, et nous constatons l'ampleur de la sensibilisation et de la formation à engager auprès des professionnel-le-s, qui ne sont pas tous formé-e-s aux questions de comportements abusifs et de violence domestique. La quasi-totalité des institutions contactées a souhaité une présentation du projet et 5 autres institutions ont entendu parler du programme et souhaitent y participer. Tout cet investissement en promotion a produit un effet boule de neige très intéressant pour nous. En effet, on ne peut imposer ce programme d'en haut, et les professionnel-le-s doivent être convaincu-e-s de sa qualité pour le faire connaître au sein de l'institution et l'utiliser.

En ce qui concerne les résultats, 300 professionnel-le-s ont été sensibilisé-e-s, dont 50 ont suivi la formation. 70 jeunes suivent le programme actuellement. Il est également intéressant de noter que la majorité des institutions partenaires a décidé, après avoir réalisé ce programme dans sa phase pilote, de l'intégrer à leurs activités ordinaires. Cette institutionnalisation fait partie de nos objectifs en la matière. Certaines directions ont fait état de changements notables en termes de respect global et d'ambiance dans les institutions.

Pour la suite, des recommandations ont été formulées sur les points suivants : une promotion active, la réponse aux institutions, la prise en compte des rythmes des institutions, l'adaptation du programme, la garantie de sa qualité. Nous souhaitons à cet égard la mise en place d'un monitoring pour suivre son développement. En effet, nous avons pu constater, dans sa première phase, que l'implantation était disparate. Ainsi n'importe quel professeur-e pouvait acheter le classeur et mettre

en place une partie du programme ou s'inspirer d'une vignette. Toutefois personne ne se sentait responsable d'une mise en place correcte, et ne disposait d'une vision globale de sa mise en œuvre. Le monitoring envisagé contribuerait également à la mise en réseau des professionnel-le-s formé-e-s.

Le canton de Vaud a décidé de garder ce projet, qui en est encore à sa phase pilote, et de l'implanter de manière pérenne. Le Bureau de l'égalité est chargé de poursuivre sa promotion. Nous continuons de coopérer dans ce domaine avec la Fondation Charlotte Olivier. Des pistes se dessinent vers un programme national, ce qui représente un développement exceptionnel au niveau de la Suisse, chaque canton jouissant de compétences très larges et étant très indépendant. Des collègues de Suisse alémanique mènent également une expérience pilote, et il serait judicieux d'élaborer un seul matériel pour toute la Suisse, en vue d'une implantation et d'une couverture nationale.

En conclusion, je voudrais souligner que, comme vous, nous considérons les violences domestiques comme un problème politique et public de sécurité, de santé, social, de logement. Il est important de prévenir les comportements abusifs dès le plus jeune âge et dès les premières relations amoureuses. A notre avis, pour l'avoir testé sur le terrain, le programme « Sortir ensemble et se respecter » répond aux besoins des professionnel-le-s et des jeunes. Il sera adapté pour encore mieux répondre à ces besoins et aux évolutions de la société.

Iman KARZABI

Chargée de mission, Observatoire régional violences faites aux femmes du Centre Hubertine Auclert

Je remercie toutes les intervenantes pour ces présentations riches sur une multiplicité d'actions, qui peuvent être mises en place, allant d'outils plébiscités par les jeunes, tels que les SMS et les chats, aux interventions plus durables en milieu scolaire. Vous avez donné des exemples très concrets sur la façon d'aborder ces sujets extrêmement complexes avec les jeunes, et de leur faire prendre conscience qu'il s'agit de sujets graves qu'il convient de ne pas banaliser. Vous avez aussi mis l'accent sur la nécessité de donner la possibilité aux victimes de mettre un mot sur ce qu'elles vivent, et de faire prendre conscience aux auteurs que leurs actes sont violents, pour éviter la récidive. Je vous remercie également d'avoir souligné l'importance d'associer les jeunes à ces initiatives, de leur offrir la capacité de trouver les solutions eux-mêmes, et de les engager dans des activités de prévention et des actions décisionnelles au niveau d'une organisation sur les choix des programmes les plus pertinents à mettre en place.

Conclusion



Clémence PAJOT
Directrice du Centre Hubertine Auclert

Je ne reviendrai pas sur le contenu extrêmement dense de cette journée. Des actes seront publiés et comprendront l'étude présentée ce matin. Ils reprendront également les interventions et les échanges de cet après-midi.

Je voudrais souligner trois mots pour résumer notre séance. Le premier est *Études*. Dès son origine, le Centre Hubertine Auclert a eu à cœur de formuler des diagnostics et de les partager, afin d'orienter l'action. L'étude présentée ce matin, et que nous avons réalisée avec la Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF) et les associations membres de l'Union régionale Solidarité Femmes d'Ile-de-France (URSF-IDF), montre bien l'importance de collecter des données, en vue de formuler des préconisations pour améliorer les dispositifs pour l'accompagnement, l'accueil et le logement des femmes victimes de violences. Nous diffuserons largement cette étude et ses préconisations, notamment auprès des décideurs et décideuses de la région, afin qu'elles soient reprises au niveau de chaque collectivité et au niveau régional.

Études toujours, à travers notre participation à l'enquête VIRAGE, grâce au financement de la région Île-de-France, et qui permettra non seulement de disposer de nouvelles données franciliennes sur les violences survenant au moment de l'adolescence, mais aussi d'un rapport francilien qui nous éclairera, 10 ans après la première enquête nationale sur les violences faites aux femmes en France (Enveff), sur les violences vécues par les Franciliennes.

Études encore avec l'enquête de 11 mois sur le cybersexisme, que nous lancerons à la rentrée scolaire, et portera sur les pratiques du numérique des jeunes de 12 à 15 ans, ainsi que sur le cybersexisme dans ces pratiques, pour analyser le contexte de la survenue de ces violences et leurs conséquences pour les jeunes. Les données seront disponibles au début de l'année 2016.

Sarah COLOME a insisté sur le lien entre les cyberviolences et les violences exercées dans la vie réelle. Cette enquête, j'en suis convaincue, le soulignera également. Elle mettra aussi en avant les violences et le cybersexisme survenant dans le cadre des relations de couple. Nous comptons, grâce à cette étude, disposer des données sur les violences exercées au sein des couples adolescents en Île-de-France.

Le deuxième mot est *Prévention*. Nous avons fortement insisté sur l'importance de la prévention auprès des jeunes pour lutter contre le sexisme et les violences. Francine LAVOIE a souligné la nécessité de commencer cette prévention dès l'âge de 12 - 13 ans. Le programme « Sortir ensemble et se respecter » s'adresse d'ailleurs aux jeunes de cet âge. Le Centre Hubertine Auclert estime essentiel de mettre en œuvre cette prévention dans la durée, pour pouvoir changer les autres et constater des évolutions dans les mentalités et les pratiques.

Depuis 2010, le Centre mène des actions dans le domaine de l'éducation à l'égalité des filles et des garçons, et produit de l'expertise, notamment à travers l'analyse des manuels scolaires et de tous les outils éducatifs. Nous facilitons également les interventions des associations spécialisées, en particulier féministes, dans les établissements scolaires et auprès des jeunes. Nous sommes en effet convaincu-e-s que l'on doit intervenir dès le plus jeune âge, dès la maternelle. De nombreuses associations, membres du Centre Hubertine Auclert, sont actrices de cette prévention et interviennent selon des modalités très diverses auprès de différents publics, permettant d'amener les jeunes à réfléchir sur leur comportement.

Ces associations ont besoin de soutien. Magaly HANSELMANN a insisté sur l'importance de mener des actions multiples et complémentaires pour faire évoluer la société. Il est essentiel de préserver cette richesse et diversité d'action et d'intervention.

Le troisième mot est *Remerciement*. Je remercie tout d'abord la Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF) et les onze associations membres de l'Union régionale Solidarité Femmes d'Ile-de-France (URSF-IDF), pour le travail colossal d'analyse des données, qui nous a permis de publier ensemble ce rapport.

Merci également à nos intervenantes étrangères : Francine LAVOIE, Sarah COLOME, Magaly HANSELMANN et Raphaëla MINORE. Elles seront avec nous jusqu'à demain, où elles interviendront auprès des professionnel-le-s du Val-de-Marne, dans le cadre d'une rencontre organisée par le Conseil départemental.

Mes remerciements vont également à l'équipe du Centre pour l'organisation de cette journée : Aurélie LATOURES, pour la finalisation de l'étude et l'organisation de la restitution, Olivia BISSIAU, pour la préparation et la présentation des deux premiers films qui sont des outils de sensibilisation, Iman KARZABI et Anaële TOUBIANA, pour la préparation, depuis plusieurs mois, de cette rencontre internationale.

Enfin, je remercie toutes les participantes et participants à cette rencontre.

Sources d'informations complémentaires

CONNAISSANCE THÉORIQUE, ÉTUDES, DONNÉES STATISTIQUES :

Pour comprendre mieux les spécificités des relations amoureuses à l'adolescence :
http://www.crspc.qc.ca/default.asp?fichier=etat_texte_synthese_03.htm

Sur les violences au sein des relations amoureuses et sexuelles des adolescent-e-s :

/ Travaux de Francine Lavoie, professeure et chercheuse, Ecole de psychologie, Université de Laval
<https://www.psy.ulaval.ca/?pid=1014>

/ Travaux de Mylène Fernet, sexologue, Université du Québec.
https://www.criviff.qc.ca/cms/personne_detail.php?lang=fr&id_personne=465

Étude sur les violences et comportements sexistes chez les 18-21 ans, 2006 (Observatoire départemental des violences faites aux femmes de la Seine-Saint-Denis) :
<http://www.centre-hubertine-auclert.fr/outil/enquete-sur-les-comportements-sexistes-et-les-violences-envers-les-jeunes-filles-resultats-de>

PROGRAMMES DE PRÉVENTION :

Programmes québécois PASSAJ et VIRAJ (téléchargement possible de tous les supports de formation) :
<http://www.viraj.ulaval.ca/>

Aperçu général des programmes de prévention mis en place au Québec :
http://www.crspc.qc.ca/default.asp?fichier=outils_intervention.asp&theme=Relations_amoureuses

Programme suisse présenté par le Bureau de l'égalité femmes-hommes (<http://www.vd.ch/themes/vie-privee/violence-domestique/>) du canton de Vaud en Suisse :

/ « Sortir ensemble et se respecter »
<http://www.vd.ch/themes/vie-privee/violence-domestique/actualite/archives/2014/10/24/articles/le-canton-intensifie-sa-lutte-contre-la-violence-domestique-1/>

/ Ce programme se base sur la méthodologie « Safe Dates » développée aux États-Unis.
http://www.violencepreventionworks.org/public/safe_dates.page

Programmes développés par l'ONG américaine :

/ « Break the cycle : Empowering Youth to End Domestic Violence ».
Site d'information :
<http://www.breakthecycle.org/>

/ « Love is respect » avec de nombreux outils (quizz, plaquettes, etc) :
<http://www.loveisrespect.org/>

/ Le programme « Start talking » :
<http://www.loveisrespect.org/resources/start-talking/>



PHOTO COUVERTURE

© Clémence Hérout

MAQUETTE ET MISE EN PAGE

Marc Blanchard

EDITEUR

Centre Hubertine Auclert – Mai 2015

ISSN : 2116-1631



Le Centre Hubertine Auclert contribue avec l'ensemble de ses membres, à la lutte contre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe et le genre et promeut l'égalité femmes-hommes.

Ses missions se déclinent en quatre pôles :

/ Construire une plateforme régionale de ressources et d'échanges sur l'égalité femmes-hommes : "l'égalithèque".

/ Renforcer le réseau des acteurs et actrices franciliennes de l'égalité femmes-hommes à travers des accompagnements individuels et l'organisation de cadres d'échanges collectifs.

/ Promouvoir l'éducation à l'égalité, notamment via la publication d'études et d'analyses des outils éducatifs au prisme du genre.

/ Lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes, avec l'Observatoire régional des violences faites aux femmes intégré en 2013 au Centre Hubertine Auclert.

